

Montpellier

Notre Ville

N°234
DÉCEMBRE 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Budget 2000

Impôts Locaux

après 4 ans

sans augmentation des taux,
nette baisse
en l'an 2000

Taxe d'habitation
-3%



Taxe d'enlèvement des
ordures ménagères
-4%



Taxe professionnelle
-3%



Foncier non bâti
-3%



Foncier bâti
-3%



A l'occasion du 20ème anniversaire de l'orchestre, Catherine Trautmann, ministre de la culture, lui a décerné le titre d'Orchestre National de Montpellier.

Avec 3 mois d'avance le Tramway débutera en service commercial le samedi 1er juillet à 5 heures du matin. La première semaine sera gratuite.

Téléthon :
Centre National de Promesses
3 et 4 décembre
Place de la Comédie.
Merci à tous les bénévoles.

Le carré d'as du premier budget du troisième millénaire

Allemands, Autrichiens, Belges, Danois, Espagnols, Finlandais, Anglais, Grecs, Irlandais, Italiens, Luxembourgeois, Hollandais, Portugais, Suédois, si vous voulez voter lors des prochaines élections municipales et européennes, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 1999

Si vous êtes ressortissant de l'un des quinze états membres de l'Union Européenne*, vous devez vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales et européennes. Vous pouvez accomplir cette démarche jusqu'au 31 décembre 1999 à la mairie de Montpellier (1, place Francis Ponge de 8h30 à 17h du lundi au vendredi) à condition d'avoir déjà 18 ans ou de les avoir avant le 1er mars 2000, de justifier d'un domicile ou d'une résidence à Montpellier et de ne pas être privé du droit de vote dans votre pays. N'oubliez pas de vous munir d'un document d'identité en cours de validité (titre de séjour) et d'un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone...). Afin de faciliter vos démarches, le service des élections de la mairie de Montpellier assurera une permanence le samedi 11 décembre de 9h à 12h et le samedi 18 décembre de 9h à 17h sans interruption. Informations : 04 67 34 71 22 * Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède.

Le vendredi 26 novembre, le conseil municipal de Montpellier a donné une majorité massive au premier budget du 3ème Millénaire. Nous avons déjà largement introduit le sujet dans l'éditorial de novembre de ce même journal à propos du débat d'orientation budgétaire. Nous insistons donc ici sur les 4 axes majeurs de ce budget.

BAISSE DE TOUS LES IMPOTS DE 3 % ET DE 4 % POUR LES ORDURES MENAGERES.

Les finances de la ville de Montpellier sont aujourd'hui parmi les plus saines des grandes villes françaises.

L'épargne brute de la Ville ne cesse d'augmenter au cours des 6 ans de ce mandat. De 258 MF en 1995, elle passe à ce budget à 369 MF, soit une augmentation de 43,2 %.

Cette augmentation massive de l'épargne de la Ville vient du fait que les recettes au cours de ces 6 ans, ont augmenté plus que les dépenses. Entre 1996 et 2000, les recettes ont augmenté de 10,7 % soit de 1525 MF à 1621 MF. Dans le même temps, les dépenses ont augmenté seulement de 4,1 %.

L'augmentation des recettes ne vient pas de l'impôt, mais surtout de l'enrichissement des bases d'imposition de la taxe professionnelle de la Ville grâce à l'arrivée de nouvelles entreprises ou à l'extension des entreprises existantes et de l'augmentation de la population qui augmente mécaniquement le produit de la taxe d'habitation. N'oublions pas que la population de Montpellier a augmenté de presque 9 % entre 1990 et 1999.

Ceci génère bien sûr des recettes fiscales nouvelles sans augmentation de l'impôt des ménages. En ce qui concerne précisément ces impôts, nous nous étions engagés en février 1995 à ce que l'impôt n'augmente pas plus que l'inflation, or nous avons fait beaucoup mieux.

Prenons la taxe d'habitation :

Entre 1995 et 2000, passant de 14,57 à 14,86, le taux de la taxe d'habitation à Montpellier aura augmenté de 1,99 %.

Regardons l'inflation en regard. Sur la base 100 en 1995, elle est (chiffres INSEE) de 105,16 en 2000, soit une augmentation de 5,16 % en 6 ans.

Si l'on compare l'augmentation de la taxe d'habitation de 1,99 % et celle de l'inflation de 5,16 %, tout observateur de bonne foi peut noter que la liste "Montpellier librement" a tenu tous ses engagements et bien au-delà puisque la hausse du taux de la taxe d'habitation est inférieure de 3 points à l'inflation.

Pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le résultat est encore plus positif pour le contribuable. La baisse de 2000 par rapport à 1999 est de 4 %. Mais si l'on regarde la baisse de la T.E.O.M. entre 1995 et 2000, on s'aperçoit qu'elle a baissé d'environ 1/5ème soit un peu moins de 20 %. Enfin indiquons dès maintenant qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts communaux au budget 2001 et qu'on envisage même une nouvelle baisse du foncier bâti au prochain budget.

LE DESENDETTEMANT MASSIF DE LA VILLE (- 50 % EN 6 ANS).

Entre 1995 et 2000, sur 6 ans, la Ville de Montpellier a massivement réduit d'un peu moins de 50 % l'encours de sa dette.

D'un montant de 1793 MF en 1995, l'encours de la dette n'est que de 898 MF en 2000.

Le magazine économique "Capital" l'a parfaitement relevé dans son numéro d'octobre-novembre 1999. Cela est rendu possible grâce à la bonne gestion de la Ville. Citons Capital :

"... les dépenses d'énergie ont baissé de 15 % de



Hélène Mandroux-Colas et Georges Frêche

puis 1985 alors que le nombre d'édifices a bondi de 20 % ; les 152 cantines de la ville sont équipées de cartes-pointeuses reliées à la cuisine centrale, qui chaque matin, connaît le nombre exact de repas à préparer (soit une économie de 5 % en 1 an, alors que le nombre d'enfants a augmenté de 8 %)..."

Et encore : "autre gros poste de dépenses, les frais de personnel sont réduits au maximum (2480 F/an contre 3382 en moyenne pour les villes de plus de 100 000 habitants)". C'est cette bonne gestion qui a permis de rembourser largement les emprunts des années précédentes pour l'équipement de Montpellier.

Effet bénéfique, le remboursement des intérêts de la dette baisse rapidement. De 128 MF en 1995, on est passé à 95 MF en 1997, à 71 MF en 1999 et enfin à 60 MF à ce budget 2000. On le voit en 6 ans les sommes consacrées au remboursement de la dette ont diminué de plus de moitié renforçant d'autant la capacité d'auto-financement de la Ville.

Le résultat est là, la Ville depuis 3 ans n'a plus recours à l'emprunt pour son investissement financé uniquement par l'auto-financement (ou épargne), les ressources propres et les subventions ("Bruxelles", l'Etat, le Département). Soulignons ainsi que la nouvelle majorité du Président Vézinhel a substantiellement augmenté les subventions à la Ville de Montpellier dans le cadre du contrat de plan Ville/Département 1999/2003.

L'emprunt est une donnée de plus en plus marginale pour la Ville de Montpellier.

En 1995, il était encore de 118 MF pour 307 MF, soit plus du tiers, en 1996, les 100 MF d'emprunt représentaient à peine le quart.

En 1997, les 41 MF d'emprunt ne représentaient plus que le 10ème du budget d'investissement de la Ville. La Ville n'a pas emprunté en 1998 et en 1999, se concentrant sur son désendettement.

A ce budget elle envisage d'emprunter 17 MF pour un budget de 452 MF, soit à peine 5 %. Il y a d'ailleurs de fortes chances que lorsqu'on votera le compte administratif 2000, ces 5 % se réduisent à 0 %. On aboutira alors à ce résultat unique dans les grandes villes françaises. La ville de Montpellier aura financé ses budgets 1998, 1999 et 2000 sans un sou d'emprunt.*

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT EN HAUSSE DE 23 % DEPUIS 6 ANS POUR SOUTENIR L'EMPLOI DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Nul n'ignore que les collectivités locales jouent un rôle massif en France dans l'investissement public, bien plus que l'Etat, et que ce faisant elles assurent largement l'emploi dans le bâtiment. Si l'on tient compte du fait qu'en Languedoc-Roussillon et à Montpellier le secteur du bâtiment et des travaux publics est sur-représenté par rapport à la moyenne nationale, on voit que le devoir des collectivités est ainsi présent pour lutter contre le chômage.

La majorité municipale y est très sensible. Ainsi par rapport au budget 1999, l'augmentation sera en 2000 de 12,5 % avec 452 MF pour le budget qui vient d'être voté.

1 • Baisse de tous les impôts de 3%, et de 4% pour les ordures ménagères

2 • Désendettement massif de la ville (- 50% en 6 ans)

3 • Un budget d'investissement en hausse de 23% depuis 6 ans pour soutenir l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics

4 • Des investissements dans les quartiers avec priorité à la solidarité, la sécurité, l'égalité des chances à l'école, la qualité de l'environnement et la culture (grande bibliothèque, médiathèques)

Mais si on compare en 1995 (307 MF) on voit qu'en 6 ans le budget d'investissement de la Ville de Montpellier pourvoyeur d'emplois a augmenté de 23% alors que la taxe d'habitation n'a augmenté que de 1,99 % et l'inflation de 5,2 %. Ces investissements concernent en priorité :

- la culture : 103 MF (bibliothèque municipale à vocation régionale : ouverture décembre 2000), 4ème médiathèque Garcia Lorca aux Près d'Arènes (ouverture fin 2000), nouveau théâtre des Treize Vents, travaux de climatisation de l'opéra-Comédie, démarrage du nouveau musée Fabre dont la superficie sera quadruplée d'ici 2004 avec un grand musée d'art contemporain.

Notons que la plus grosse dépense de ce budget est la fin du paiement de la grande bibliothèque d'Antigone qui remplacera fin 2000, celle du Boulevard Sarraïl, et qu'avec la somme prévue : 57,5 MF, l'investissement sera totalement payé.

- la voirie et l'environnement (qualité de la vie, voirie, trottoirs, éclairage), sy taillent également une part importante avec un budget de 105 MF : Les autres gros budgets sont l'aménagement urbain, le patrimoine, l'enseignement, les sports et le social.

DES INVESTISSEMENTS MASSIFS DANS LES QUARTIERS.

Citons d'abord quelques équipements structurants comme les investissements pour la lutte contre les inondations à Port Marianne, le long de la Lironde et du Nègue Cats, soit au total presque 20 MF, la réalisation du planétarium à Odysseum (16 MF sur un coût total de 22 MF où il y aura de nombreuses subventions), la maison des Relations Internationales près du Corum, au Centre Sully (5,6 MF) qui ouvrira au cours de l'été 2000.

Un effort particulier est fait pour le commerce sédentaire et pour les halles : réaménagement des halles Castellane au cœur de ville (14,4 MF pour permettre l'installation de Virgin et le renforcement de la vie économique de l'Ecusson), deuxième et dernière tranche (11 MF) pour l'ouverture des halles Jacques-Cœur à Antigone fin 2000 et enfin réhabilitation des halles de la Paillade construites il y a plus d'une dizaine d'années.

La réhabilitation du domaine de Bonnier de la Mosson qui s'étagera sur 7 ou 8 ans sur le modèle de Grammont, à l'ouest de la ville, est lancée avec 5 MF (bâtiment central, buffet d'eau).

Le secteur des réseaux d'eau et d'assainissement est largement prioritaire conformément aux demandes dans les réunions de quartiers. Citons entre autres, les réseaux pluviaux (rue de la Clairière, ...) et les réseaux de voirie : aménagement à double sens pour la quatrième ceinture de la rue Becquerel, au Millénaire, entre la rue Albert Einstein et Lépine, mise à double sens de l'avenue

du Pont Juvénal entre le pont Juvénal et la place Faulquier, etc..., au total la délégation de Louis Pouget disposera de près de 60 MF en l'an 2000.

Le logement social n'est pas oublié avec des subventions à l'A.C.M. de 17 MF pour la construction de logements sociaux de qualité et pour la prise en charge des espaces verts de l'A.C.M. et la création d'espaces de jeux pour les enfants (première réalisation îlot Florence à la Paillade)

La délégation scolaire de Max Lévia est une des grandes bénéficiaires du budget 2000 avec de fortes augmentations en équipements, de près de plus de 40 % sur 1999 :

- grosses réparations et mise aux normes de sécurité : 9,2 MF
- accueil des enfants à partir de 2 ans (2ème tranche) : 1 MF
- Groupe scolaire Curie Daudet : 1 MF
- Groupe scolaire Condorcet (2ème tranche) : 1 MF
- Ecole Louis Blanc : 1,4 MF
- Extension Ecole Anne Franck (Aiguerelles) : 3,3 MF
- Maternelles Pablo Neruda et Virginia Woolf : 2 MF
- Ecoles Pasteur et Julie Daubie (Cévennes) : 1,2 MF

Près de 10 MF seront consacrés aux Maisons pour Tous, surtout Paul Emile Victor aux Cévennes et Frédéric Chopin aux Beaux Arts.

Les crèches et halte-garderies seront rénovées et mises aux dernières normes de sécurité sous l'autorité bienveillante de Madame Colette Zannettacci : Antigone, Blanche-Neige, La Galineta, Les Chats Bottés, Sophie Lagrèze, les 7 Nains, Mary Poppins, Cléonice Pouzin, Petit Prince de Boutonnet, Pichot Nanet, André Chamson, Edelweiss, Oustal dau Caganis

Le sport constitue un point fort de l'équipement des quartiers :

- 5,9 MF pour les terrains de sports (Astruc, Giambrone, Jeu de Mail, Granier, J. Vega, Paul Valéry, Foot Tritons...)
- Les plateaux d'éducation physique et sportive des écoles continuant d'être prioritaires, avec cette année celui de la Croix d'Argent.
- L'année 2000 voit un gros effort pour les gymnases particulièrement l'équipement en gradins à Alain Colas pour le volley, à Louis Nègre, Las Cazes pour la gymnastique, à Roger Couderc pour le basket du Lemasson.

Le tir à l'arc n'est pas oublié à Ferrari, la Rauze. - 6 MF pour le Palais des Sports René Bougnol afin d'augmenter la capacité en places à 4000 et plus pour attendre de pied ferme, le Mondial de Handball en février 2001.

Les piscines de la Rauze et de la Pompignane seront réhabilitées.

Travaux également pour les bouledromes du Clapas, de Reynes à la Paillade et Antonin Perrier aux Arceaux (gradins pour la Lyonnaise). Pour les jeunes après les skate-board de Grammont et la Paillade, une nouvelle aire sera aménagée sur

l'esplanade près du Corum pour le sport, mais aussi pour assurer la sécurité des personnes âgées place de la Comédie, et sur la dalle du Triangle.

La continuation du programme des pistes cyclables représente 4MF.

La voirie et les trottoirs, suite au classement dans le domaine public de nombreuses voies privées, classement souvent demandé dans les réunions de quartiers, bénéficieront d'environ 42 MF.

Citons quelques opérations principales sans être exhaustives : Vieille Poste, Route de Mende, Montels l'Eglise, St Guilhem, Paul Brousse, Diacon, Boutonnet/Caizergues, Allée du Professeur Aimes...

La voirie pour être sûre a besoin aussi d'éclairage; le budget 2000 avec 10 MF est en forte augmentation. Principales opérations : Mas de Nougquier, Henri René, Faubourg Boutonnet, Buffon, Peyrou, Parking de Montmaur, rue Jean-Baptiste Poquelin, etc...

Parcs et espaces verts bénéficient de 10 MF: Parc Marianne, (les plantations se feront sur 4 ans sur plusieurs dizaines d'hectares), Parc Clémenceau si demandé (auquel s'ajoutera une Maison de quartier), Parc Malbosc (plantations sur 4 ans), Mas de Bagnères, Parc Costebelle, Parc Tastavin, Square de la Providence, Parc de la Carriera, Square F. Dezeuze, Terrain Mas de Neuville, Terrain Rue Ajaccio/Sicile.

Enfin une nouveauté pour le zoo qui est gratuit et le restera : 11,6 MF soit un budget qui explose pour augmenter sur quelques années d'un tiers le nombre des animaux présentés. En 2000, de nombreux abris seront préparés pour plusieurs dizaines d'animaux nouveaux. Les premières espèces qui arriveront avant la fin 2000 seront les lions, les rhinocéros, et les ours.

Plus que jamais le budget 2000 montre l'importance que l'équipe "Montpellier librement" attache à la qualité de vie de chaque citoyen dans la cité. Pour nous, chaque visage est un nom, chaque quartier est un village.

Rendez-vous en juin-juillet 2000 pour les 10 prochaines réunions de concertation dans les quartiers et cantons.

A toutes, à tous, bonne année 2000, bonne entrée dans le 3ème millénaire. Santé, joie et prospérité à chacun d'entre vous et à vos familles.

Hélène Mandroux-Colas
Médecin, Maire-Adjoint
Chargée des finances

Georges Frêche
Député-Maire

Montpellier fête l'an 2000

Pour célébrer l'an 2000, année de transition vers le troisième millénaire, la Ville de Montpellier a élaboré un programme de manifestations qui fait la part belle à la fête sans toutefois oublier le devoir de mémoire et la réflexion sur l'avenir.

27 NOVEMBRE 1999

• **Les nouveaux âges de l'homme**
Organisé par la Mission "2000 en France" et la Ville de Montpellier, le 14^e Forum de l'an 2000 qui se déroulera au Corum nous invite à une nouvelle approche des "âges de l'homme", aussi bien en termes de découpage temporel que de prise en compte des problèmes liés à chaque étape de la vie.

17 NOVEMBRE/16 JANVIER

• **Exposition Pierre Soulages**
A l'occasion de l'achat de deux pièces importantes de Pierre Soulages, présentation au Pavillon du Musée Fabre d'une sélection d'une trentaine d'oeuvres récentes de l'artiste (de 1994 à 1999).

DÉCEMBRE 1999/JANVIER 2000

• **Exposition "Montpellier ma muse"**
A la Galerie photo, création de et par Roland Laboye d'une exposition de photographies retraçant le regard de l'auteur sur la cité durant ces 20 dernières années.

31 DÉCEMBRE 1999

• **Soirée de passage à l'an 2000**
Concert de carillons dans les églises de la ville entre 23h55 et 0h10 et grande fête dans la ville à partir de minuit : grand feu d'artifice et programme exceptionnel d'illuminations sur la façade de l'Opéra Comédie, sur la place de la Comédie, les arbres de l'Esplanade, la grande porte d'Antigone, l'arc de triomphe et les arbres de la place du Nombre d'Or.

31 DÉCEMBRE/1ER JANVIER

• **Concerts du Nouvel An**
Deux concerts gratuits de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier à l'Opéra Berlioz (31 décembre à 14h30 et 1er janvier à 12h).

6/31 JANVIER

• **Exposition et conférence sur Charles Flahault**
Exposition organisée à la Maison de l'Environnement de Montpellier, retraçant la vie et les principales activités scientifiques du botaniste, cartographe et forestier, Professeur à la Faculté des Sciences et créateur de l'Institut de Botanique à Montpellier.

8 JANVIER 2000

• **200 Barons pour l'an 2000**
Intronisation, à la salle Rabelais, de 20 nouveaux Barons par l'association des "Barons de Caravètes".

23 JANVIER

• **2000 enfants pour l'an 2000**
Spectacle, à 15h au Zénith, comprenant notamment la diffusion d'un film vidéo sur les grands événements du siècle écoulé, un spectacle réalisé par des enfants sur ce qu'ils voudraient vivre en l'an 2000 et des échanges sur le thème "Vivre l'Evangile à la fin de ce siècle".

15 JANVIER/15 FÉVRIER

• **Exposition "Charles de Gaulle et la Libération"**
Organisée en collaboration avec l'Institut Charles de Gaulle, cette exposition

s'ouvrira sur une table-ronde qui réunira notamment Pierre LeFranc, Odile Rudelle, Georges Charpak, Françoise Nicoladzé, M. Lailier et André Palliés.

24 FÉVRIER/12 MARS

• **Exposition "365 tableaux pour chaque jour de l'année 1999"**
Exposition du jeune artiste montpelliérain Yann Bouix Dumoget au Carré Sainte Anne.
• **"L'immeuble qui pousse"**
Labellisé par la Mission de la Célébration de l'an 2000, "Château le Lez", conçu par l'architecte Edouard Fran-



çois est un immeuble de 62 logements habillé d'une façade végétalisée associant béton, terre végétale et pierres sèches.

14 MARS

• **"Meublé sommairement"**
Dans le cadre de "Danse à Montpellier", en co-réalisation avec le Théâtre des Treize Vents. Avec cette pièce créée lors de Montpellier Danse 89, Dominique Bagouet signait le spectacle de danse le plus émouvant et le plus fort de ces dernières années.

MARS 2000

• **2000 arbres pour le tramway**
Opération de plantation d'arbres avec les enfants des écoles du District à l'occasion de l'arrivée du printemps.

23 MARS/23 AVRIL

• **Exposition "150 ans de fouilles de l'École Française d'Archéologie d'Athènes"**
Exposition scientifique présentant les fouilles effectuées durant les 150 dernières années en Grèce par l'École Française d'Archéologie d'Athènes.

AVRIL 2000

• Exposition-conférence "Devoir de mémoire"

Organisation par la Ville d'un voyage de citoyens à Buchenwald ou à Dachau ainsi que d'une conférence et d'une exposition en liaison avec l'association "Buchenwald/Dora, Bergen Belsen".

12, 14 ET 16 AVRIL

• **"Le fou" de Landowski (Opéra)**
Drame lyrique mis en scène par Daniel Mesguich.

MAI 2000

• **Jazz in Bosc**
Soirée jazz au kiosque Bosc par le Jazz Action Montpellier.

AVRIL 2000

• **Rencontres folkloriques du Languedoc**
Rencontres organisées sur l'Esplanade et la place de la Comédie par l'association "La Garriga".

26 ET 27 MAI

• **Colloque Cambacérés**
Colloque organisé dans le cadre de la Comédie du Livre par la Ville de Montpellier et les Archives Municipales en collaboration avec les Universités montpelliéraines.

DE MAI À JUILLET 2000

• **Inauguration des oeuvres d'art du tramway**
Inauguration des oeuvres réalisées par les artistes Allan MC Collum, Sarkis,

Alain Jacquet, Ludger Gerdes, Chen Zhen et par les étudiants de l'école des beaux arts sur le trajet de la première ligne de tramway.

ÉTÉ 2000

• **Rétrospective Sébastien Bourdon**
Première rétrospective consacrée à cet artiste majeur du XVII^e siècle, né à Montpellier en 1616. Cette exposition organisée au Pavillon du Musée Fabre rassemblera environ 80 tableaux, une vingtaine de dessins et une trentaine de gravures de Sébastien Bourdon.

20/24 JUIN

• **"Potlatch"**
Le Centre Chorégraphique National organise à l'occasion de Montpellier Danse 2000 un événement particulier autour de la notion du "Potlatch" (mot emprunté au Chinook, signifiant l'action de donner).

JUIN 2000

• **Fête des animaux au Zoo de Lunaret**
Manifestation organisée à l'occasion de l'arrivée de nouvelles espèces animales au zoo de Montpellier, parmi lesquelles on peut notamment citer des lions, des ours bruns, des rhinocéros et des antilopes.

4 ET 5 JUILLET

• **William Forsythe**
Découverts à Montpellier en 1988, William Forsythe et sa compagnie reviendront dans notre ville pour nous faire partager des instants inoubliables.

JUILLET 2000

• **Fête des Relations Internationales**
Fête organisée à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Relations Internationales.

JUILLET 2000

• **Congrès des villes historiques**
Congrès de la Ligue des villes historiques qui regroupe 50 villes au patrimoine historique prestigieux.

14 JUILLET

• **Place de Valmy**
Inauguration de la place de Valmy et dévoilement des bustes des neuf personnalités de la Révolution Française qui orneront cette place.

16 AOÛT

• **Commémoration du 650^e anniversaire de la naissance de Saint Roch de Montpellier**
Grande procession dans les rues de la ville avec de nombreuses délégations, corporations et associations. Distribution d'eau du puits de Saint Roch.

SEPTEMBRE 2000

• **Patinoire Calypso**
Inauguration de la patinoire districale qui ouvrira ses portes au coeur d'Odysseum.

• **Exposition photo "L'Australie"**
Présentation à la Galerie Photo, à l'occasion des Jeux Olympiques, des collections de l'Australian Museum of Contemporary Photography.

OCTOBRE 2000

• **Festival du Cinéma Méditerranéen**
Surprises et 24 heures de cinéma non-stop à l'occasion de la 22^e édition du Festival.

NOVEMBRE 2000

• **Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale**
Ouverture des 15 000 m² de la Bibliothèque Municipale à Vocation régionale et Archives historiques dans le quartier d'Antigone.

NOVEMBRE 2000

• **Grand prix des musiques actuelles de la Ville de Montpellier**
Organisé à l'attention des artistes locaux, ce prix permet de promouvoir les jeunes talents musicaux de l'agglomération.

DÉCEMBRE 2000

• **Médiathèque Federico Garcia-Lorca**
Inauguration de cette nouvelle médiathèque située à proximité du rond-point des Près d'Arènes.

• **Planétarium**
Inauguration à Odysseum du planétarium réalisé par la Ville de Montpellier.

Informatique et Internet à l'école pour les petits Montpelliérains

Le plan d'équipement des écoles élémentaires en matériel informatique sera totalement réalisé avant la fin de l'année scolaire. Internet sera accessible dans la moitié de ces écoles dès l'année suivante.

A l'aube du troisième millénaire, il est essentiel que les enfants se familiarisent dès leur plus jeune âge avec les nouvelles technologies. C'est la raison pour laquelle la Ville de Montpellier a mis en oeuvre un plan d'équipement des écoles élémentaires en matériel informatique. Sur les cinquante-cinq écoles élémentaires que compte la Ville, quarante-trois sont aujourd'hui dotées d'une salle informatique. Avant la fin de l'année scolaire, la totalité des écoles sera équipée" précise Max LeVita, adjoint au maire délégué à l'Enseignement.

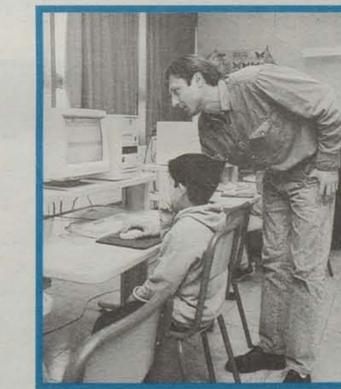
Lancé en 1992 par la Ville de Montpellier, le plan d'équipement des écoles en matériel informatique aura ainsi atteint son but : mettre une classe informatique à la disposition des enfants dans chaque école élémentaire. Cet effort accompli en faveur de la diffusion des nouvelles technologies trouvera d'ailleurs prochainement un nouveau prolongement avec la mise en application du projet TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) dans certaines écoles de Montpellier. Ce projet lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale s'attache notamment à favoriser la mise en réseau des établissements, la correspondance scolaire, la création de sites web dans les écoles et la réalisation de



Les enfants de l'école élémentaire Julie Daubie (Cévennes) dans leur salle informatique

ze nouveaux établissements scolaires seront ainsi raccordés à Internet en 2000. Ils s'ajoutent au Centre de Ressources des Technologies Nouvelles et aux écoles élémentaires Léopold-Sédar-Senghor (Bologne), Julie-Daubie (Cévennes), Jules-Simon, Marc-Bloch (Les Tours), Dante-Alighieri (La Chamberte 1) et Sun-Yat-Sen (La Chamberte 2) déjà abonnées à Internet dans le cadre du plan informatique de la Ville de Montpellier. Sur le plan pédagogique, l'intérêt de l'informatique est largement reconnu par les directeurs d'écoles. C'est notamment le cas de Marc Bonnier, directeur de l'école élémentaire Julie-Daubie (Cévennes). Dotée d'une classe informatique, raccordée à Internet, l'école utilise depuis maintenant plusieurs années l'informatique comme support pédagogique. Dès le cours préparatoire, les enfants prennent ainsi l'habitude de travailler en pianotant sur les claviers des ordinateurs ou en cliquant sur leurs souris. "Nous disposons aujourd'hui de six ordinateurs connectés en réseau" poursuit l'enseignant. "Nous nous en servons essentiellement pour travailler sur tout ce qui tourne autour de la maîtrise de la langue : traitement de texte, apprentissage et évaluation de la lecture, production des textes qui sont publiés dans le journal scolaire... Bien sûr, nous utilisons aussi des éditeurs éducatifs ou encyclopédiques et, par ailleurs, grâce à In-

ternet, les enfants ont vite pris goût au courrier électronique qui leur permet de communiquer avec d'autres écoles." Parmi les projets sur lesquels travaille actuellement Marc Bonnier figure notamment la création du site web de l'école sur lequel on devrait prochainement trouver, en ligne, le journal que réalisent les enfants. Un logiciel spécialisé sera d'ailleurs bientôt fourni par la Ville pour



ANCIENS DE LOUISVILLE

Le jumelage Montpellier / Louisville existe depuis 1955. Pour fêter ce quarante-cinquième anniversaire, la ville souhaite réunir toutes les personnes qui ont bénéficié des échanges entre les deux cités depuis 45 ans et qui ont fait un stage en entreprise à Louisville. Faites vous connaître en prenant contact avec le service des relations internationales à la Mairie, 1 place Francis Ponge, 34064 Montpellier. Tél. : 04 67 34 70 71

GEORGES FRÈCHE, CITOYEN D'HONNEUR DE TIBÉRIADE

Le maire de Montpellier se verra prochainement attribuer le titre de citoyen d'honneur de la ville de Tibériade. Cette distinction, décidée par le conseil municipal de Tibériade en juin dernier, sera décernée au maire pour "sa contribution et les liens d'amitié qui se sont tissés entre les villes de Montpellier et de Tibériade."

PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE DÈS 55 ANS

Ne risquez pas l'interruption de vos ressources. Préparez votre retraite du régime général dès 55 ans. Pour obtenir un relevé de carrière, l'estimation de votre future pension, ou l'imprimé de demande de retraite personnelle, prenez contact avec un conseiller retraite de la Caisse régionale d'assurance maladie. 29 cours Gambetta, 34068 Montpellier cedex 2. Tél. : 04 67 69 69 69

ALLO DIABÈTE

En composant le 01 40 09 68 09, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, vous trouverez à votre écoute une équipe de professionnels diabétologues, diététiciennes, infirmières et assistantes sociales pour vous conseiller et vous aider à mieux vivre avec votre diabète. Association française des diabétiques : 58, rue Alexandre Dumas 75444 Paris

CERCLE OCCITAN

Pour l'année 1999 / 2000, le cercle occitan propose trois cours d'occitan, ouverts à tous, débutants et confirmés. Les cours se déroulent, les lundis et mardis de 18h30 à 20h30 au centre Saint Guilhem, 4 rue Abbé Montels. Renseignements : maison de l'Occitanie, 1, rue Embouque d'Or. (Permanences lundi et mardi de 14 à 18h) Tél. : 04 67 60 34 81

PRÉPAREZ UN DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Ce diplôme original et innovant atteste une compétence en langue de communication usuelle ou professionnelle, anglaise, espagnole allemande ou italienne. Il peut être préparé indépendamment du niveau scolaire ou universitaire, par toute personne engagée dans la vie active depuis trois ans. Il vient renforcer un curriculum vitae dans une recherche d'emploi ou de mobilité professionnelle. Renseignements : Délégation académique à la formation continue, 31 rue de l'Université, 34064 Montpellier cedex 2. Tél. : 04 67 15 82 82

MONTPELLIER, TROISIÈME VILLE DE CONGRÈS DE FRANCE

L'Union des associations internationales, située à Bruxelles a publié en juillet son classement annuel mondial des villes accueillant des congrès internationaux. Dans ce classement sont prises en considération les réunions organisées par les associations internationales reprises dans "l'Annuaire des organisations internationales" et dans "le Calendrier des congrès internationaux". Les critères très stricts sont les suivants : 300 participants, 40% d'étrangers, 5 nationalités différentes minimum, 3 jours minimum. Dans ce classement, Paris reste n° 1 mondial, et pour la France Montpellier vient en troisième position derrière Strasbourg, ex-aequo avec Nice.

2000 : une grande année pour les halles à Montpellier

Les halles Laissac viennent d'être rénovées. Les travaux débutent dans les halles Castellane. Celles de La Paillade vont être rénovées et la construction des halles Jacques-Coeur démarre en janvier 2000 à Antigone. Le point avec Bernard Michel, adjoint au maire délégué au développement économique.

L'an 2000 sera notamment marqué par la construction des halles Jacques-Coeur et par les travaux aux halles Castellane. Pouvez-vous nous en dire davantage?

En ce qui concerne Jacques-Coeur, les travaux de construction vont effectivement commencer au mois de janvier prochain. Ils seront terminés pour l'automne 2000, date à laquelle ces halles, les quatrièmes de Montpellier, ouvriront au public. Géographiquement, les halles Jacques-Coeur vont prendre place dans le quartier d'Antigone, au croisement de la rue Léon Blum et du boulevard d'Antigone. Elles seront desservies par la première ligne de tramway dont une station - Léon Blum - sera située à proximité.

Seront elles différentes des autres halles de Montpellier?

Nous voulons faire, avec Jacques-Coeur, de véritables halles du troisième millénaire. C'est à dire des halles modernes dont les étals ressembleront davantage à des boutiques qu'à des étals traditionnels. Tout cela, bien sûr, en préservant l'ambiance particulière d'un marché couvert et tout le côté chaleureux et convivial qui donne des couleurs à un quartier.

Quels commerces y trouvera-t-on?

Les 29 étals seront occupés par des professionnels de haut niveau. On y trouvera notamment des poissonniers, un boucher, un charcutier, un boulanger, un pâtissier, des fromagers, un torréfacteur, un marchand de vins et un fleuriste, mais aussi des traiteurs de différentes nationalités : chinois, italien, grec ou turc... Par ailleurs, les architectes ont aussi prévu d'aménager, au centre des halles, un vaste espace dans lequel sera installé un bar debout. Ce bar permettra par exemple aux lycéens ou aux agents des administrations implantées dans le voisinage de venir prendre leur déjeuner dans les halles.

Et pour les halles Castellane?

Les travaux qui vont être réalisés visent non seulement à accueillir Virgin - ce dont on a déjà beaucoup parlé -, mais ils nous don-

nent aussi l'occasion de réaménager l'intérieur des halles. Nous profiterons en effet des travaux nécessaires à l'implantation du Virgin Mégastore pour donner aux halles Castellane une vraie dimension de centre ville et offrir davantage de confort et de qualité aux commerçants comme aux clients. Bien sûr, tout sera conforme aux normes européennes d'hygiène et de sécurité. Par ailleurs, nous avons aussi prévu de rompre la monotonie des allées rectilignes et de créer du mouvement par une implantation différente des étals.

Des travaux ont aussi été réalisés aux halles Laissac. En quoi consistaient-ils?

Ces travaux sont aujourd'hui quasiment terminés. Ils consistaient en un reconditionnement complet de l'intérieur des halles Laissac. Les étals, par exemple, ont été agrandis et les murs de séparation ont été coupés. Cela a permis d'aérer les halles et d'offrir une vue d'ensemble sur les étals. Par ailleurs, les travaux ont aussi consisté en une mise aux normes des installations au niveau de l'hygiène et de la sécurité : électricité refaite, remplacement des caniveaux d'évacuation par des syphons de sol, carrelage, installation d'un meilleur éclairage... Nous avons aussi déplacé une entrée pour la rendre plus visible depuis l'extérieur. Tout cela améliore l'accessibilité et la visibilité des halles Laissac qui deviendront ainsi plus performantes.

Jacques Coeur, Castellane, Laissac... N'avez-vous rien prévu pour les halles de La Paillade?

Les halles de La Paillade n'ont pas été oubliées. Une somme de 800 000 francs a été inscrite au budget 2000 de la Ville pour la réhabilitation de l'intérieur des halles. Les travaux seront réalisés en 2000. Dans un



Bernard Michel à la rencontre des commerçants des halles Laissac.

premier temps, nous allons agrandir 8 étals proches des entrées nord et sud pour permettre aux marchands de légumes d'avoir plus de place. D'autres aménagements suivront.

Les halles en bref

Halles Laissac

Situées à l'angle du boulevard de l'Observatoire et de la rue Antoine France, 25 commerçants. L'intérieur des halles vient d'être entièrement refait (montant des travaux : 1,8 MF).

Halles Castellane

Implantées au cœur de l'Écusson, les halles Castellane regroupent 45 commerçants. Elles vont connaître d'importants travaux concernant, d'une part, la réhabilitation des halles elles-mêmes et, d'autre part, l'installation au dessus de la halle - sur deux étages - d'un Virgin Mégastore.

Halles de La Paillade

Situées à l'angle des avenues de Heidelberg et de Barcelone, 41 commerçants. Dès le mois de septembre 2000, elles seront desservies par la station de tramway "Halles de La Paillade". Une somme de 800 000 francs est inscrite au budget 2000 de la Ville de Montpellier pour réhabiliter l'intérieur des halles.

Halles Jacques Coeur

Les travaux de construction des halles Jacques Coeur commenceront au mois de janvier 2000 (montant des travaux : 16 MF). Situées au croisement de la rue Léon Blum et du boulevard d'Antigone, ces halles abriteront 29 étals. Elles ouvriront à l'automne 2000 et bénéficieront de la proximité du tramway (station Léon Blum).



Perspective du projet des halles Jacques-Coeur dont la construction débutera en janvier 2000 à Antigone (architectes : Robert Piteau et Jean Luc Lauriol).



Tramway : pari tenu

La première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier entrera en service le 30 juin 2000



Tramway + bus

Un réseau à la taille de l'agglomération pour le vingt et unième siècle !

Avec trois mois d'avance, sans augmentation de la fiscalité, sans augmentation des tarifs des titres de transport, la première ligne de tramway entre en service et le réseau bus-tramway, avec ses nouveautés comme "La Ronde" et le circuit réaménagé du Petibus sont ouverts aux usagers.

Un rêve de plus est réalisé ! Cet ensemble de moyens de transports offre aux habitants de l'agglomération de Montpellier un véritable style de vie qui prend en compte l'environnement, le progrès social et la liberté. L'environnement, c'est le choix d'utiliser des véhicules et des carburants non polluants ; le progrès social, c'est l'offre d'une combinaison de moyens de transports à l'échelle de l'agglomération et à des tarifs accessibles à tous ; la liberté, c'est la possibilité de se déplacer confortablement, en moins de temps et avec moins de fatigue, avec davantage de choix.

Éléments de beauté et de culture aussi, avec le soin apporté à la conception des stations, du mobilier urbain et à la décoration des rames, sans oublier les œuvres d'art qui ponctueront le trajet du tramway.

Ce qui est proposé aujourd'hui, c'est la décision des quinze communes du district votée à l'unanimité. C'est également l'un des exemples forts d'une réalisation modèle de cohésion sociale et d'économie d'échelle, qui sont autant de valeurs que portera la future communauté d'agglomération.

Georges FRÈCHE
Président de Montpellier-District
Député-maire de Montpellier



Pourquoi un tramway à Montpellier ?



La première ligne de tramway ouvre avec trois mois d'avance

30 JUIN 2000 : INAUGURATION
Avec 3 mois d'avance sur la date prévue, la première ligne de tramway sera officiellement inaugurée à Montpellier, le vendredi 30 juin.
Les habitants de l'agglomération pourront ainsi se familiariser plus tôt avec leur nouveau mode de transport et organiser au mieux leurs déplacements pour la rentrée.
Cet été, les touristes pourront également l'apprécier et profiter, tout le long de la ligne, d'une ville revisitée par des paysagistes - urbanistes et des artistes.

1ER JUILLET 2000 : MISE EN SERVICE AVEC GRATUITÉ POUR LES USAGERS PENDANT UNE SEMAINE
Sans augmentation de l'impôt, sans augmentation du tarif du titre de transport, la première ligne sera mise en service le samedi 1er juillet 2000 : une semaine de gratuité sera offerte à tous les usagers.
Les 28 rames pourront transporter jusqu'à 75 000 voyageurs par jour, rapidement sans bruit, sans pollution dans un espace urbain embelli, plus vert, plus agréable.
Une ère nouvelle des transports commencera pour tous les habitants de l'agglomération : nouveaux comportements, nouvelles habitudes, gain de temps, économie de fatigue.

3 JUILLET 2000 : MISE EN SERVICE DU RÉSEAU TRAMWAY/BUS
Après réaménagement des lignes pour assurer la complémentarité entre le tramway et les bus, le nouveau réseau de bus sera à son tour mis en service le lundi 3 juillet 2000 sur l'ensemble de l'agglomération. La première ligne Mosson-Odysseum devient le nouvel axe structurant de l'ensemble du réseau des transports publics urbains et interurbains : la technique du rabattement des bus sur la ligne permettant une desserte globale maximale.
"La ronde" une nouvelle ligne avec des bus spécifiques, identifiables par la couleur rouge, fonctionnera comme "petite ceinture" de contournement rapide de la ville.

La première ligne du tramway est payée avec un an d'avance

Le planning de la mise en service du tramway est plus que respecté, avec 3 mois d'avance, le budget l'est également. Un autofinancement complémentaire (629 millions de francs valeur 2000, au lieu des 500 millions valeur 1996 prévus à l'origine) s'ajoutant à la part d'emprunt prévue en 2000, permet de solder dès 2000, soit avec 1 an d'avance, le financement total de la ligne n° 1, pour sa valeur actualisée à 2000.

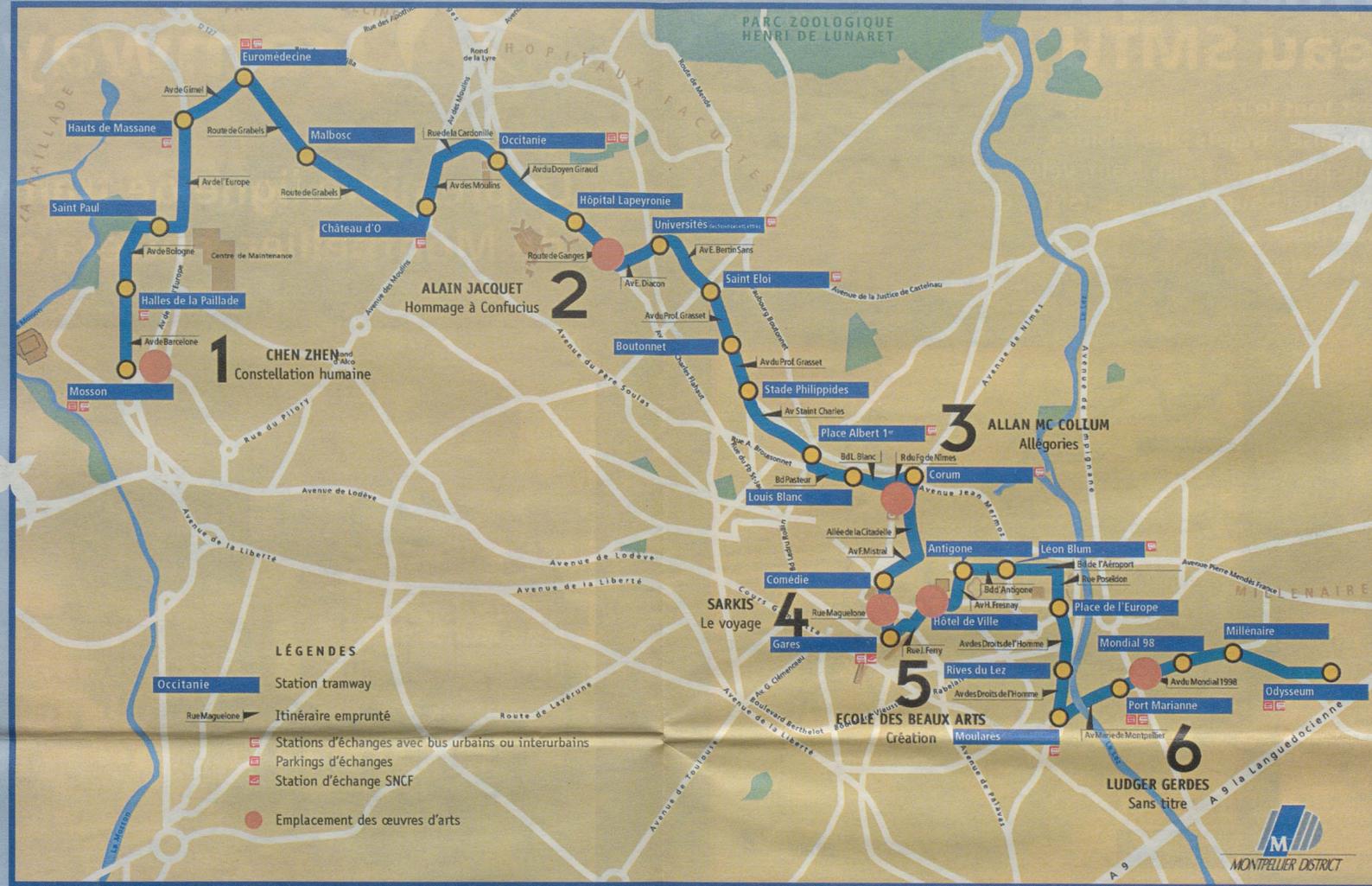
LE MONTANT TOTAL DE LA CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE LIGNE DE TRAMWAY EST DE :

- 2 milliards 288 millions de francs
- (= 2 milliards 180 millions de francs valeur 96 actualisée valeur 2000)

LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE LIGNE EST LE SUIVANT :

SUBVENTIONS	560 MF	(24,5%)
Etat	410 MF	
Département	150 MF	
Région	0 F	
AUTOFINANCEMENT	629 MF	(27,5%)
District		
EMPRUNT	1099 MF	(48%)
District		

Le montant global de l'emprunt en valeur 2000 sera inférieur de 30 MF au montant initial en valeur 96



LES DÉPLACEMENTS EN CHIFFRES

- 850 000 déplacements mécanisés par jour sur l'agglomération,
- 130 000 voyages par jour en transports publics urbains,
- 60 % des Montpellierens utilisent les transports en commun au moins une fois par an,
- vitesse moyenne auto en ville 20 km/h, 14 km/h en l'an 2000 selon l'évolution actuelle,
- vitesse moyenne bus 14 km/h aujourd'hui,
- 7 % d'espace pour le réseau viaire en centre-ville, soit moitié moins d'espace disponible pour la voirie que dans les villes comparables,
- 8 462 places de stationnement en ouvrage au centre-ville.

LES UTILISATEURS POTENTIELS

- Le choix du tracé de la première ligne de tramway, qui dessert la ville du nord-ouest (Mosson-La Paillade) au sud-est (Odysseum), a été fait pour profiter à tous les habitants de l'agglomération montpelliéraine et à toutes les communes du District.
- 75 000 personnes résidant à moins de 5 minutes de la ligne, plus tous les habitants du District en correspondance dans les stations d'échanges (21% de la population de Montpellier District)
- 75 000 jeunes l'ensemble de la population étudiante sur les principaux sites scolaires et universitaires
- 42 000 salariés 34% des emplois de Montpellier District
- La ligne desservira également l'ensemble des hôpitaux.

LE TRAFIC JOURNALIER PRÉVU

- 65 000 voyageurs/jour.
- environ 75 000 à terme sur la 1ère ligne
- de 35 000 actuellement, on passera à 65 000 voyageurs/jour sur le corridor de la ligne.

UN TRAMWAY TOUTES LES 4 MINUTES

De la Mosson à Odysseum, le tramway circulera tous les jours de 5h à 1h du matin, avec une fréquence de passage de 4 minutes aux heures de pointe et 15 minutes aux extrémités de la journée et le dimanche. La fréquentation de la ligne de tramway représentera 35% des voyageurs transportés sur tout le réseau.

LES MARCHÉS ATTRIBUÉS

Sur un volume de marchés attribués (hors matériel roulant) de :

- 1 milliard 389 millions de francs
- 522 millions de francs (37,6%) ont été attribués à des entreprises du District de Montpellier.
- 385 millions de francs (27,7%) ont été attribués à des entreprises de la région hors District, soit 65 % du total
- 482 millions de francs (34,7%) ont été attribués à des entreprises hors Région

Pour préserver l'environnement

Les transports, essentiellement la voiture individuelle, sont responsables de la pollution de l'air. Les pics de pollution atteints régulièrement ces dernières années dans plusieurs grandes villes françaises ont souligné la gravité de la situation. La solution tramway, tout électrique et non polluant est une réponse écologique au problème des déplacements : l'agglomération de Montpellier, qui n'a jamais atteint le niveau 3 de pollution atmosphérique, avec la mise en service du tramway en septembre 2000, aura su éviter l'asphyxie de son centre urbain et de sa périphérie.



Pour mieux partager l'espace

Le tramway offre l'opportunité de repenser les plans de circulation afin de mieux répartir l'espace entre tous les utilisateurs. Un nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU), élaboré par le District, s'articulera autour de la réalisation d'un réseau de plusieurs lignes de tramway, de la coordination des modes de transports urbains et interurbains, du redéploiement du réseau de bus, de l'organisation de l'espace, des zones centrales de la ville, des équipements, de la place de la voiture, de l'extension des pistes cyclables etc.



Pour restructurer les transports publics

En liaison avec les bus, la première ligne de tramway qui traversera la ville du nord-ouest au sud-est, sera le nouvel axe structurant de l'ensemble du réseau des transports publics urbains et interurbains.

La technique du rabattement des bus sur les stations de la ligne de tramway permettra de bien adapter "l'offre bus" dans les communes de Montpellier District, en privilégiant notamment des dessertes cadencées (horaires et fréquences régulières).

Des connexions directes avec le tramway seront mises en place sur des Pôles d'échanges où les voyageurs auront des correspondances organisées entre le tramway et les réseaux de transports districaux, départementaux, régionaux voire nationaux (snct).

Les automobilistes auront la possibilité de laisser leur véhicule dans l'un des parkings d'échanges aménagés à proximité des stations de la périphérie. Un tarif combiné "stationnement - transport" sera proposé sur ces parkings d'échanges pour ensuite utiliser le tramway ou le bus.

Pour créer des emplois

L'effet direct de la construction de la première ligne de tramway sur l'activité et l'emploi dans l'agglomération et dans la région est confirmé par tous les indicateurs et les représentants du BTP.



Pour embellir et vivifier la ville

La construction de la première ligne de tramway permettra de réaménager l'environnement tout le long du tracé : rues, voiries, trottoirs, fontaines, nouveaux espaces de verdure. 2000 arbres d'essences méditerranéennes seront plantés. Avec le tramway, l'environnement progressera durablement.



La nouvelle dynamique du réseau SMTU

Avec la mise en service du tramway, c'est tout le réseau de transports en commun du District qui sera dynamisé : trajets plus rapides, échanges facilités entre les modes de transport (bus, tram, train, vélo, voiture), un parc bus renouvelé au Gaz Naturel pour Véhicules, (GNV), des tarifs inchangés avec une billetterie modernisée ...
En 2001, 46 millions de voyageurs sont attendus sur le nouveau réseau, soit une augmentation de près de 40% !



DE NOMBREUSES STATIONS D'ÉCHANGES ET DE CORRESPONDANCES

- 12 stations permettront des correspondances bus/tram, et toutes les stations seront équipées de parcs à vélos. Les lignes de cars interurbains (Sodeirhé) seront rabattues aux stations "Mosson", "Euromédecine", "Occitanie", "St Eloi", "Corum", "Port Marianne" et "Gares".
- Les stations "Occitanie" et "Mosson" seront aménagées avec des parkings d'échanges réservés à la clientèle SMTU. D'autres parkings ouverts ("Euromédecine", "Odysseum", ...) faciliteront également les échanges voiture/transports en commun. Un nouveau réseau de bus

+ 1,4 MILLIONS DE KILOMÈTRES SUR LES LIGNES DE BUS (+15%)

L'ensemble du réseau bus sera réaménagé et redéployé autour de la ligne de tramway :

- toutes les lignes suburbaines (hors Montpellier) seront rabattues sur le tramway, ce qui améliorera les temps de trajet et réduira le nombre de bus en centre ville.
- La fréquence de passages des lignes suburbaines sera renforcée : + 40% de trajets supplémentaires en moyenne.
- la réorganisation des lignes urbaines actuelles sera complétée par de nouvelles dessertes.

40 BUS AU GNV DÈS LE 1ER JUILLET 2000

L'ensemble du parc bus (160 véhicules) sera progressivement renouvelé avec des bus au GNV (Gaz Naturel pour Véhicule). Jusqu'à leur remplacement par des bus au GNV, les bus rouleront à l'Aquazole (Gazole+Eau) à partir de début 2000.

DES TARIFS INCHANGÉS AVEC UNE BILLETTERIE MODERNISÉE

Depuis Mai 1999, la SMTU a mis en place une nouvelle billetterie avec des tickets à piste magnétique et une carte à puce unique pour tous ses abonnés. Les tarifs, inchangés depuis 1996, seront maintenus au lancement du nouveau réseau.

DES NOUVEAUX SERVICES SUR TOUT LE RÉSEAU

Les stations tramway et certains points de correspondance bus seront équipés de distributeurs automatiques de titres (tickets et rechargement des cartes à puce) et de bornes d'information en temps réel (prochains passages de bus et du tramway). D'ores et déjà, les bus sont équipés d'afficheurs électroniques indiquant la destination et le prochain arrêt de bus.

UNE IMAGE RÉSEAU SIGNÉE GAROUSTE ET BONETTI

Les designers ont apposé leur "griffe" sur le tramway, mais aussi sur les nouveaux bus au GNV, la nouvelle billetterie, les abris des stations tramway et des arrêts de bus et les nouvelles tenues vestimentaires du personnel SMTU.



LA RONDE

Dès le 3 Juillet 2000, La Ronde croisera toutes les lignes du réseau, avec une fréquence de passage de 15 minutes. Son itinéraire de rocade, d'une longueur de 2,4 km, empruntera une partie du trajet de la ligne 10 actuelle, et la prolongera entre La Martelle et le Corum. Elle sera en rabattement avec la ligne de tramway aux stations Corum, Odysseum, Port Marianne, Moularès et Saint Eloi. Ses 15 bus seront identifiés par des rayures rouges et rouleront au gaz (GNV).



PETIBUS

L'itinéraire du Petibus sera modifié à partir de septembre 2000. Il reliera toutes les 10 minutes les quartiers des Beaux Arts et Gambetta, en passant par la Rue de l'Université et la Rue Foch. Il sera également en rabattement sur la ligne de tramway aux stations Corum et Louis Blanc.



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. Le député-maire.

3 - Versement d'une subvention exceptionnelle de 100000F pour venir en aide aux habitants des communes sinistrées à la suite des terribles inondations du 13 novembre dernier.

4 - Dans le cadre de la mise en place de la communauté d'agglomération, la ville transfère au district un certain nombre de compétences obligatoires et optionnelles.

5 - Acquisition d'un terrain appartenant à M. Roudergues, milieu du domaine Bonnier de la Mosson. Cette acquisition facilitera l'aménagement du domaine.

6 - Acquisition d'un terrain appartenant à la copropriété L'Alguèrelle, pour l'élargissement du boulevard d'Orient.

7 - Acquisition d'un terrain appartenant à M. Rolland, situé dans le secteur d'aménagement hydraulique de la Lironde.

8 - Annulation de la délibération du 30 septembre 1999 concernant l'acquisition d'un terrain rue des Poiriers. Acquisition à la société Snc Cazam dans les mêmes conditions.

9 - Vente aux époux Poujol d'un délaissé de voirie bd d'Orient.

10-11 - Mise en vente d'un local appartenant à la ville, situé 7,9 et 11 bd Pasteur ; d'un terrain à bâtir bd Paul Valéry ; du lot no 9 de la copropriété immeuble "Le Grand Mail".

13 - Adoption d'un mandat de négociation foncière, avec "Celeneuve Immobilier" pour la première phase d'aménagement du parc de Malbos.

14 - Echange foncier ville de Montpellier / Etat, pour la réalisation des halles d'Antigone (cf article page 6).

15 - Réaménagement des halles Castellane : division en volumes et déclassement du domaine public communal du volume no 3 (cf article p. 6).

16 - Mise à l'alignement de la rue de la Marqueroise et prolongement de la rue Colucci ; cession gratuite de terrains appartenant à la société Guiraudon-Guipponi.

17 - Convention ville / société ASF préalable à la réalisation d'un ouvrage hydraulique franchissant l'autoroute A9 au droit de la branche ouest du Nègue Cats.



Question n° 3 : La Ville de Montpellier, solidaire des communes sinistrées lors des inondations des 12 et 13 novembre derniers, a mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault, un camion et deux laveuses ainsi qu'une dizaine d'agents municipaux. Par ailleurs, le Conseil Municipal vote une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 000 francs pour venir en aide aux habitants sinistrés.

18 - Modification du plan d'aménagement d'ensemble de Saint-Priest, pour mieux prendre en compte l'évolution démographique du secteur et adapter le programme d'équipement à l'évolution de la population.

19 - Planétarium Odysseum-Port Marianne : avenant no1 à la convention de mandat ville / Sem.

20 - Convention de mandat ville / Sem pour les études pré-opérationnelles d'aménagement du secteur Vauguières-Cavalade.

21 - Agrément de la candidature de l'association pour adultes et jeunes handicapés sur le parc Euromédecine pour la réalisation du siège de l'association.

22 - Agrément de la candidature de la société Simpson Mécanique Zac Garosud.

23 - Port Marianne - Jardins de la Lironde : arrêt du projet du dossier de création de la Zac ; bilan de la concertation ; mise à disposition du public.

24 - Agrément de la candidature de la société Meubles IKEA France SNC qui souhaite installer une activité commerciale et de services de 18 000 m2 Zac Port Marianne - Portes de la Méditerranée.

25 - Reprise du traceur Crystaljet par la société Graph'Image.

26 - Aménagement de l'Agora - Cité Européenne de la danse. Approbation de l'appel d'offres pour la réhabilitation du bâti.

34 - Rapport récapitulatif annuel sur l'exécution des marchés.

35 à 42 - Adoption des tarifs 2000 pour l'ensemble des prestations et services suivants : copies de documents administratifs et de la liste électorale ; droits de place, de stationnement, de voirie ; documents édités par les archives, les affaires culturelles ; droits d'entrée au musée, visites guidées ; concessions et prestations dans les cimetières ; accueil dans les crèches, jardins d'enfants, haltes-gardiennes, ferme pédagogique et centres de loisirs ; prestations de la station de compostage des déchets verts ; fourniture de plans et de données géographiques alphanumériques ; carte été jeunes ; location de matériel et de salles municipales ; repas et accueil dans les restaurants scolaires ; installations sportives ; désinsectisation, dératissage et désinfection.

53 - Attribution de subventions à diverses associations.

54 - Garantie de la ville à la société d'Hlm Languedoc-Logis (réaménagement d'un prêt).

55 - Centrale d'achats : avenant de transfert de raison sociale de la société Cie en société Technilum.

56 - Création d'un poste d'attaché territorial - Recrutement d'un agent contractuel.

57 - Convention de partenariat entre la ville de Montpellier, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers de l'Hérault et l'association "Les vitrines de Montpellier", portant sur le développement du commerce à Montpellier.

58 - Mise en place d'une commission d'indemnisation des commerçants des halles Castellane, Démosthène "Philosophe assis", la Victoire de Samothrace, Moïse, Jacques Coeur.

59 - Aménagement de la dernière tranche du quai du Pirée, tronçon compris entre le pont Zuccarelli et la place Jean Bène.

60 - Mise à l'alignement de l'avenue Albert Dubout et réaménagement de l'avenue du Petit Train.

61 - Mission de maîtrise d'oeuvre confiée à la ville par le district pour réaliser les travaux d'infrastructure liés au réaménagement du réseau d'autobus urbains après la mise en service du tramway.

62 - Lancement d'un appel d'offres pour l'entretien du Lez, des plans d'eau et des ouvrages de régulation.

63 - Dénomination de voies dans le quartier Les Cévennes : rond-point Saint-Exupéry ; rue Michel Crépeau ; Rue Marcel Rajman ; rue Robert Desnos ; impasse Ella Fitzgerald.

64 - Convention de mise à disposition de locaux scolaires aux associations organisant des activités en dehors des heures de classe.

65 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles.

66 - Appel d'offres pour la fourniture et la plantation de végétaux.

67 - Appel d'offres pour l'aménagement du parc de la Carrière, parc méditerranéen de 7500 m2 situé dans le quartier des Hauts de Massane.

68 - Dossier de consultation du concours pour l'aménagement du parc de Malbos.

69 - Le plan régional pour la qualité de l'air a été élaboré par le préfet de région. La ville approuve les grandes orientations de ce document avec quelques réserves.

70 - Transfert du club de troisième âge du quartier Figuerolles à l'intérieur de la maison pour tous Albertine Sarrazin, dans des locaux mieux adaptés et plus vastes. Cet équipement prend le nom de Luis Mariano.

71 - Contrat de ville : avenant 1999.

DEUX CLINIQUES MONTPELLIÉRAINES AU PALMARÈS DES 50 MEILLEURES CLINIQUES DE FRANCE

Les polycliniques Saint Roch et Saint-Jean figurent parmi les meilleures cliniques de France. Le classement établi par Le Figaro Magazine portait sur 901 établissements français. La clinique Saint-Roch obtient la sixième place, et la clinique Saint-Jean la cinquantième place.

Au-delà du classement général, les établissements sont classés par discipline:

- Urgences cardiaques : clinique Lavalette (11*), Le Parc (43*)
- Mal de dos : polyclinique Saint-Roch (27*)
- Orthopédie : Saint-Roch (3*)
- Ophtalmologie : Saint-Roch (3*), Saint-Jean (8*)
- Chirurgie digestive : Saint-Roch (2*), Le Parc (45*), Saint-Jean (48*)
- Chirurgie vasculaire : Saint-Jean (13*)



M. Delaplace, président de l'APEMA.

APEMA

Des enseignants au chevet des enfants malades

Une association d'enseignants bénévoles permet à des élèves momentanément privés d'école de suivre le même programme que leurs camarades de classe

L'Association Pour l'Enseignement des Malades ou Accidentés (APEMA) fêtera son quinzième anniversaire en janvier prochain.

En quinze ans 240 enseignants auront dispensé bénévolement près de 24000 heures de cours à 900 élèves immobilisés par l'accident ou la maladie.

Le succès de la formule tient essentiellement à la souplesse de la structure qui permet de s'adapter à chaque cas particulier et d'intervenir très vite. La compétence, la générosité et le sérieux des enseignants font le reste.

L'APEMA s'adresse à tous les élèves, du cours préparatoire à la terminale, qui sont

immobilisés chez eux par des problèmes de santé ou hospitalisés pour une durée supérieure à 15 jours. Dès que l'association est saisie par les familles, l'organisation se met en place : évaluation du niveau de l'élève, de ses capacités physiques, de ses disponibilités, prise de contact avec l'établissement scolaire pour connaître le programme, mise en relation avec un ou plusieurs enseignants. Un élève du primaire peut être suivi par plusieurs instituteurs de façon à recevoir des cours tous les jours; un élève du secondaire peut avoir un enseignant par matière.

Le système, qui a reçu l'agrément du ministère de l'éducation nationale, fonctionne

grâce à des enseignants bénévoles en exercice ou en activité. Le président de l'APEMA, M. Delaplace, fait un appel aux bonnes volontés : "Pour un élève, une absence prolongée aboutit presque systématiquement à un redoublement. Notre action peut éviter à des jeunes d'ajouter à leur problème de santé celui de l'échec scolaire. Si vous êtes volontaire pour donner un peu de votre temps contactez l'association. Toutes les disciplines sont les bienvenues. Et nous sommes plus particulièrement à la recherche de professeurs de sciences éco, d'histoire-géo et d'espagnol."

APEMA : 04 67 45 25 29

16 DECEMBRE

Une journée contre la prostitution

Le mouvement "le Nid" organise, le 16 décembre une journée de prévention contre la prostitution en direction des jeunes

La prostitution est perçue comme une maladie par les uns, comme une fatalité ou un mal nécessaire par les autres. Prévenir la prostitution, c'est préfigurer une société où l'autre ne pourrait être réduit à la condition d'objet sexuel. Prévenir la prostitution, c'est d'abord sortir de l'indifférence ou du mépris, essayer de comprendre.

Dans ce sens, le mouvement de Nid organise le jeudi 16 décembre de 11 heures à 20 heures, une journée départementale de prévention à la salle des rencontres, à la mairie. Tout au long de cette journée, conférences et spectacles alterneront avec des

stands tenus par des associations, des expositions et des projections de films vidéos. La bande dessinée "Pour toi Sandra" du dessinateur Derib sera distribuée à tous les jeunes présents. Cette manifestation est parrainée par la mairie de Montpellier et la Ddass, avec le soutien de la Protection judiciaire de la jeunesse, du conseil général, la Jeunesse et sports, la Mnef et Radio France Hérault.

Mouvement du Nid
9, rue de la Méditerranée
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 65 33 40



Dispositif d'urgence sociale - N° Vert : 115

Petit répertoire des principales associations de solidarité à l'approche de l'hiver. Vous aussi soyez solidaire, gardez ces coordonnées pour les communiquer à ceux qui peuvent en avoir besoin

Accueil, orientation et hébergement

- L'Avitarelle - 19, rue Boyer - 04 67 64 65 39 - Foyer de premier accueil
- Corus (Coordination des réponses à l'urgence sociale) - Centre social protestant - 3 bis rue Brueys - 04 67 58 14 00

Aide alimentaire

- Restaurants du coeur - Le Tarascon - bât. 5 - rue Croix de Figuerolles - 04 67 40 52 37 - Points de distribution dans les maisons pour tous.
- Saint Vincent de Paul - 10 rue des Trésoriers de la Bourse - 04 67 60 59 29

Aide alimentaire, matérielle, vêtements, colis

- Secours populaire - Rés. La Pergola - rue d'Alco - 04 67 03 43 86 ou 119 av de la Pompiagnane - 04 67 72 66 46
- La Croix Rouge - Accueil de jour, douches - 3, bd Henri IV - 04 67 60 73 97

Santé, soins

- Centre de santé de l'Espoir - 2, rue Saint Barthélémy - 04 67 92 40 17
- Médecins du Monde - 6, rue Nissolle - 04 67 12 39 20

BRADERIE

La vestiboutique de la Croix Rouge Française, comité de l'Hérault sera ouverte le 17 décembre. Vous pourrez y trouver des vêtements, des livres, des objets. Les bénéfices des ventes sont utilisés pour aider les plus démunis, et en particulier de leur offrir le petit déjeuner.

CENTRE DU VOLONTARIAT

Le centre du Volontariat rappelle ses jours et heures de permanence. Mardis et jeudis de 14h à 16h et mercredis de 16h30 à 18h30, au siège de l'association, 85, avenue d'Assas. Les jeudis de 16h30 à 18h, à l'Espace Jeunesse rue Maguelone, pour les moins de 30 ans. Tél. : 04 67 52 51 52

LA GRIPPE : PERSONNE N'EST À L'ABRI

La vaccination est la seule arme opérationnelle dont nous disposons contre la grippe aujourd'hui. Vous pouvez encore vous faire vacciner si vous ne l'avez pas encore fait, jusqu'au 27 décembre. Le vaccin est gratuit pour les personnes de plus de 70 ans et plus, et pour celles atteintes de certaines affections de longue durée.

Volley-Ball Croix d'Argent : le succès d'un club qui a toujours misé sur la jeunesse

Premier club de volley de la région par le nombre de licenciés, "La Croix" est plus jeune que jamais, ce qu'illustre parfaitement le dynamisme de l'école de volley qui permet notamment au club d'aligner 25 équipes aux différents niveaux du volley amateur.

Présidée par Michel Laget, l'Association Sport et Loisirs des Jeunes (A.S.L.J.) de la Croix d'Argent a été créée en 1965 par plusieurs jeunes passionnés de volley. Un objectif : animer le quartier. Une méthode, ou plutôt un état d'esprit : tout miser sur le bénévolat, sur l'amour du sport



L'équipe des Poussins de la Croix d'Argent

s'attachent à développer l'entraide et l'amitié autant que la pratique du volley. Un signe d'ailleurs ne trompe pas : parmi les membres du comité directeur du club siègent toujours aujourd'hui quelques uns de ses créateurs au nombre desquels on compte notamment Jean-Pierre Meljac et Paul Paulet. Autre indicateur de l'état d'esprit particulier qui anime les membres du club, le tournoi de Pentecôte dont la prochaine édition se déroulera le 11 juin 2000. Chaque année depuis 12 ans, 80 équipes en provenance de toute la France participent à cette

manifestation qui est devenue une grande fête du volley-ball. Résultat aujourd'hui, un pari largement gagné avec plus de 200 licenciés, 25 équipes qui évoluent aux niveaux loisirs, départemental, régional ou national, ainsi qu'une trentaine de dirigeants et une vingtaine d'entraîneurs, tous bénévoles, qui

L'A.S.L.J. Croix d'Argent sur la toile

Le site internet de l'A.S.L.J. Croix d'Argent fonctionne depuis le mois de septembre dernier. Véritable vitrine du club, il en présente l'histoire, le palmarès, et à l'issue de chaque week-end, la mise à jour des résultats obtenus par chaque équipe. Coordonnées : Perso.wanadoo.fr/croixdargent (E mail : Croixdargent@wanadoo.fr).

A.S.L.J. Croix d'Argent Volley-Ball. Tel : 04 67 34 08 32.

UN CLUB OUVERT À TOUTES ET À TOUS OÙ SEULE COMPTE L'ENVIE DE JOUER

Ouverte à toutes et à tous, l'école reste donc très accessible, le club souhaitant en effet permettre à un maximum de jeunes du quartier de pratiquer le volley. Aucune sélection n'est effectuée et seule compte l'envie de jouer. Poussins, benjamins, minimes

cadets, juniors et seniors, filles ou garçons, chacun a ainsi la possibilité de s'exprimer et de réaliser ses ambitions sportives. Le club est d'ailleurs présent, chaque année, en Coupe et en Championnat de France dans les catégories jeunes. Si certains d'entre eux en manifestent l'envie, et s'ils disposent des qualités susceptibles de leur permettre d'évoluer au meilleur niveau dans la pratique du volley, ils seront encouragés et accompagnés par le club. Ainsi, chaque année, plusieurs jeunes joueurs sont sélectionnés dans les équipes départementales, voire même en équipe de France comme c'est le cas cette saison pour la joueuse Lucie Amaud. Par ailleurs, certains clubs de haut niveau - le M.U.C. Volley-Ball par exemple - recrutent parfois des joueurs

Saison 1998/1999 : le palmarès

- Seniors filles 1 : championnes régionales. Accession en Nationale III.
- Seniors filles 2 : vice-championnes régionales. Accession en Régional I.
- Seniors filles 3 : championnes de l'Hérault.
- Seniors garçons : Nationale III.
- Juniors garçons : champions régionaux. 5^e tour de Coupe de France.
- Cadettes filles : 1^{ère} phase du championnat de France.
- Benjamins garçons : champions de l'Hérault.

formés par l'A.S.L.J. Croix d'Argent, ce qui constitue une véritable reconnaissance de la qualité de la formation dispensée aux jeunes du club.

Enfin, désireux de s'impliquer toujours davantage dans la formation des jeunes, le club prend part depuis le début de l'année scolaire, avec le Collège de la Croix d'Argent - dont l'un des professeurs d'éducation physique et sportive, Gilles Bourgeois, travaille depuis longtemps avec le club - à la création d'une section de classe de sixième à dominante sportive. Dans ce cadre, un cycle spécifique de pratique du volley est proposé aux élèves qui s'inscrivent dans cette section.

Calendrier des manifestations sportives

12 DÉCEMBRE

- RUGBY : Montpellier Rugby Club / Graulhet, 15h, stade Sabathé.
- KARATÉ : championnat de ligue seniors, gymnase Busnel.
- TAE KWON DO : compétition open CNRS Tae Kwon Do, palais des sports René-Bougnol.

14 DÉCEMBRE

- TENNIS DE TABLE : Montpellier Tennis de Table / Kremlin Bicêtre (dames), 19h30, gymnase Alain-Achille.

15 DÉCEMBRE

- HANDBALL : M.H.B. / Ivry, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

18 DÉCEMBRE

- VOLLEYBALL : M.U.C. / Poitiers, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

19 DÉCEMBRE

- HANDBALL : M.H.B. / Dunkerque, 17h, palais des sports René-Bougnol.
- RUGBY À XIII : Montpellier / Corbeil, 15h, Veyrassi.

21 DÉCEMBRE

- BASKETBALL : Montpellier / Antibes, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.

26 DÉCEMBRE

- RUGBY À XIII : Montpellier / Cabardès, 15h, Veyrassi.

12 JANVIER

- FOOTBALL : Montpellier / Nantes, 20h, stade de la Mosson-Mondial 98.

15 JANVIER

- BASKETBALL : Montpellier / Pau Orthez, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.

16 JANVIER

- RUGBY : Montpellier Rugby Club / Dijon, 15h, stade Sabathé.

ILS REMERCIENT LA VILLE

Christian Plane, président de l'Association de Défense des Hauts de la Croix d'Argent, pour les travaux d'aménagement de la rue Jacqueline Maillan "réalisés à la satisfaction générale des habitants de la Croix d'Argent."

Mireille Soulier, présidente du G.I.H.P. Languedoc-Roussillon, pour l'organisation de l'Antigone des Associations. "L'emplacement de notre stand était tel que nous avons reçu de nombreux visiteurs durant toute la journée et par voie de conséquence, nous avons pu répondre à de multiples demandes de renseignements notamment en matière de transports des personnes handicapées."

Pascale Vidal, présidente de l'association "Pause-Gouter", pour l'attribution d'une subvention de 25 000 francs dans le cadre du budget supplémentaire 1999.

Willy Ronis, photographe, pour la place accordée à la photographie à Montpellier : "... je me fais un devoir et un plaisir de vous exprimer ma reconnaissance pour avoir accordé votre soutien à la promotion de la photographie dans votre ville..."

Francine Derouille, responsable de l'agence de presse photographique Rapho, pour l'exposition "Trois tiers d'amitié" (Willy Ronis, Guy Le Querrec, Pierre-Jean Amar) présentée à la Galerie Photo : "Une nouvelle fois je veux vous remercier pour l'attention portée à la photographie dans votre ville et l'efficacité avec laquelle votre action est menée. La qualité de l'accrochage, la fréquentation si nombreuse lors du vernissage, la chaleur de l'accueil de l'équipe de Montpellier Photovisions et de Monsieur Talvat qui vous représentait nous ont à la fois touchés et confortés dans l'idée qu'à Montpellier la photographie est parfaitement défendue."

Monsieur Gastaldi, président des Restaurants du Coeur, pour la mise à disposition de l'annexe de la Maison Pour Tous François Villon qui permettra d'effectuer une distribution alimentaire mieux adaptée aux souhaits des bénéficiaires."

Yolande Clavel, présidente de l'Union des Aveugles et Handicapés de la Vue de Montpellier et de la Région, pour la protection des escaliers d'accès au parking du 1, rue Cité Benoît à Montpellier.

agenda

Gospel rythm'
Huit chanteurs et musiciens d'origine américaine, camerounaise, congolaise, antillaise et française nous font partager leur passion pour le gospel et le negro-spiritual.
Vendredi 10 décembre à l'église des Saints-François
Info à l'office du tourisme, 04 67 60 60 60

Philippe Val
Rédacteur en chef de Charlie Hebdo, chroniqueur sur France Inter, écrivain, grand voyageur, Philippe Val est aussi et depuis toujours un homme qui chante. Ses textes lui ressemblent affûtés tranchant et tendres, alliant élégance et vigilance.
Théâtre Jean Vilar le 10 décembre à 21heures
Tél. 04 67 40 41 39

Kaspar Konzert
Un spectacle de François Verret présenté par les Treize Vents en collaboration avec Danse à Montpellier et le Centre Chorégraphique National de Montpellier.
Kaspar Hauser est ce personnage sorti de nulle part et qui constitue une des grandes énigmes de notre courte histoire. Après avoir vécu jusqu'à l'âge adulte enchaîné dans une cave sans aucun contact avec un être vivant, Kaspar fait son apparition sur la place de Nuremberg. Objet d'expérimentation idéal, il est invité à "s'adapter" à la société. Quelques mois d'apprentissage plus tard, il est retrouvé sans vie. Ce fulgurant passage restera à jamais inexplicable.
Du 8 au 11 décembre, aux Ursulines, Centre Chorégraphique national.

Ballade sur Daudet
Un spectacle pour les enfants à partir de 5 ans, interprété par Alain Garcia : un exercice de style qui mélange comédie, chant et narration sur deux textes succulents d'Alphonse Daudet, "la chèvre de monsieur Seguin" et "La mule du pape".
Du 27 au 31 décembre au théâtre du Griffy.

Chansons jeune public
Avec 10 chansons d'Anne Sylvestre, Christine Costa raconte des histoires pleines de chocolat, de coquilles, de désobéissance et de gros calins. De quoi réjouir les petits dès 3 ans. En alternance pour les plus de 7 ans des chansons de Boby Lapointe, Cocteau, Trénet, Francis Blanche, Prévert...
Du 3 au 23 décembre au théâtre du Griffy.

La Vie parisienne
Tout le monde connaît cet opéra bouffe d'Offenbach. La version qu'en donne Alain Marcel est particulièrement savoureuse. Il transpose l'action de l'époque de sa création, celle de l'Exposition universelle prévue en 1867, à la fin des années cinquante de notre siècle, et à la Foire de Paris, Porte de Versailles. Il réadapte le livret, tout en respectant la folle musique Offenbachienne, et rend à l'oeuvre toute sa fraîcheur et son impact.
Un moment unique pour les fêtes de fin d'année.
Opéra-Comédie
Les 24 décembre, 4 et 6 janvier à 20 heures et le 26 décembre à 15 heures.

Concert du conservatoire
Pour leur troisième édition, les concerts du conservatoire proposent trois rendez-vous avec de prestigieux instrumentistes en master-classes au conservatoire National de Région. Le premier concert est donné par le pianiste Edson Elias, lauréat de trois prix internationaux, qui mène une carrière internationale. Au programme : Mozart, Beethoven, de Falla, Ginastera et Chopin.
Salle Molière
16 décembre à 20h30

Variations Goldberg
Véritable monument de la musique pour clavecin de Johann Sebastian Bach, les Variations Goldberg seront jouées par le claveciniste Kenneth Weiss. Le concert sera précédé d'une présentation de l'oeuvre par Gilles Cantagrel, musicologue, à 18h30. Salle Molière à 20h30.

Iidebrando birlobo' ou un souffle à l'âme
De et par Emmanuel Vacca, de la cie Aria Teatro. La comédie véridique et fantastique d'un souffleur de théâtre.
Théâtre Lakanal du 2 au 12 décembre
Tél. 04 67 02 85 25

M. et Mme Lacombe
Entre Peynet et Bidochon un couple décline le verbe aimer sous toutes ses formes, magie, fanfare, jonglage, danse et clown. Un duo musical et burlesque par la compagnie Fair le Jacques.
Théâtre Lakanal du 21 au 30 décembre
Tél. 04 67 02 85 25

Triomphe de l'Orchestre en tournée

AVEC PLUS DE 8000 SPECTATEURS ENTHOUSIASTES,
6 CONCERTS EN 6 JOURS,
QUELQUES MILLIERS
DE KILOMÈTRES PARCOURUS,
LA DERNIÈRE TOURNÉE
DE L'ORCHESTRE,
VÉRITABLE MARATHON
ARTISTIQUE,
A REÇU UN ACCUEIL
EXCEPTIONNEL

Quelques semaines avant que l'Orchestre philharmonique de Montpellier ne devienne Orchestre National de Montpellier, il était en tournée en France et à l'étranger avec Fazil Say en soliste et Enrique Diemecke à la direction. Débutée à Grenoble au théâtre de la Rampe d'Echirolles, dans une salle comble et enthousiaste, cette tournée a ensuite conduit l'orchestre à Milan dans la très grande salle Giuseppe Verdi (2300 places) de conservatoire. Deux soirées à guichets fermés qui permirent au public d'entendre le 2e concerto de Saint Saens et le 1e de Chopin ainsi, entre autres que la création du Grand Adagio de René Koering.
De Milan, musiciens, chef, solistes et régie de l'orchestre voyagèrent jusqu'à Blois pour un concert qui affichait complet depuis un mois.
De Blois à Paris, l'orchestre se retrouvait dans la très belle salle Pleyel à Paris devant un public nombreux venu entendre une pièce de James MacMillan Confession of Isobel Gowdie, le 2e concerto pour piano de Saint Saens et La symphonie du Nouveau Monde de Dvorak. Fazil Say enthousiasma le public à qui il n'offrit pas moins de trois bis, et l'orchestre, devant l'ovation qui lui fut réservée donna en bis une Danse slave de Dvorak.
Le dernier concert fut donné à Marseille au Parc Chanot en clôture du festival Zino Francescatti devant une salle comble.
Après ce marathon les musiciens ont retrouvé avec plaisir l'incomparable qualité de "leur" opéra Berlioz.



Enrique Diemecke © Marc Chénier

LU DANS LA PRESSE

La Nouvelle République 18-19 juillet 1999

GRANDEUR ET ÉMOTION

La venue à Blois d'un orchestre symphonique n'est pas un fait courant et ne se produit à peu près qu'une fois par année. Ce fut le cas vendredi soir à la Halle aux grains, où l'Orchestre philharmonique de Montpellier et le pianiste Fazil Say ont créé l'événement. (...) Et puis l'orchestre philharmonique de Montpellier peut revendiquer l'honneur d'avoir fait découvrir aux mélomanes français le merveilleux pianiste Fazil Say. Ce dernier ne joue pas seulement avec ses mains mais avec tout son corps, allant même jusqu'à donner l'impression de danser avec son instrument. Le concerto no 1 de Chopin lui a permis de donner toute la mesure de son talent, avec des passages tantôt fougueux et passionnés, tantôt délicats et tendres. Ce jeune soliste de 29 ans allie indéniablement l'originalité et le génie. (...)



Michel Lemay

Dauphiné Libéré 16 octobre 1999

FAZIL SAY, UN DÉCOUVEREUR

Pour l'ouverture de sa saison symphonique, La Rampe accueillait de nouveaux venus dans la région avec l'Orchestre philharmonique de Montpellier, le pianiste Fazil Say et le chef d'origine sud-américaine Enrique Diemecke ainsi que le patron de l'ensemble, René Koering.
C'est une oeuvre récente de ce dernier compositeur reconnu, que l'orchestre interprétait en ouverture de programme.
En grande formation pour un "Grand Adagio", un long mouvement lent, d'un seul tenant, dans l'esprit des post-wagnériens. Une écriture d'une grande richesse harmonique avec de longues notes tenues, ciselées de brèves incursions, mais sans débordements excessifs. De la palette sonore d'une grande densité émergent des enchaînements d'une extrême finesse. Les solistes, notamment les cuivres souvent avec sourdines, et le chef immergé dans la masse orchestrale traduisent une tension et une émotion fortes, mais contenues.
Musique contemporaine, certes ! Déroulante ? Pas vraiment, mais pleine d'émotion et qui pose bien un des débats actuels sur le devenir de la musique (...)

Jean Reverdy

Le Nouvel Observateur

Du 28 octobre au 3 novembre 1999

MONTPELLIER ET LES CAMÉRAS D'ULYSSE

(...) Le festival fait avancer les films et les idées : c'est ici qu'au début des années 1990 deux réalisateurs, Michel Kleifi et Amos Gitai, l'un palestinien et l'autre israélien, ont dialogué en public pour la première fois. Chahine, Angelopoulos et surtout Kusturica doivent à Montpellier une part de leur gloire.
Surtout le festival a vu naître et a encouragé un vrai cinéaste méditerranéen français, dont toute l'oeuvre a le Bassin pour miroir : Robert Guédiguian qui fit en 1983 l'ouverture des Rencontres avec son premier film "Dernier Été". Depuis, le cinéma de Guédiguian est reconnu dans le monde et a été acclamé à Heidelberg, au cours de la semaine du film méditerranéen, désormais annuelle car Montpellier a fait souche sur les bords du Neckar. Les grandes mers, parfois, arrosent les grandes rivières.
Alain Riou

23-28 NOVEMBRE 99

Salle Louis Feuillade :

A l'école du cinéma

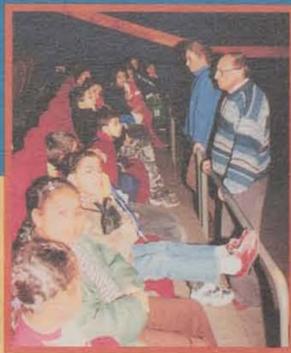
AVEC 12533 SPECTATEURS L'ANNÉE DERNIÈRE,
LA SALLE DE CINÉMA LOUIS FEUILLADE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE

La salle Louis Feuillade, au nord de la ville, est un peu le pendant de la salle Rabelais sur l'esplanade. Elle dispose d'une salle de cinéma 35 mm de 180 places, et d'une salle de projection vidéo de 90 places. Son fonctionnement est encore à un stade expérimental mais on peut dire que les débuts sont très prometteurs : l'année dernière, elle a accueilli 12 533 spectateurs et organisé 158 séances cinéma et vidéo pour les scolaires. Au "Top 50" des films projetés : Kirikou et la Sorcière avec 1326 entrées, La Guerre des boutons, L'Enfant Lion, La Kid, Le Roi et l'oiseau... La programmation est établie pour le trimestre par un comité ouvert regroupant autour de René Picard, cinéphile accompli et responsable des projections, des professeurs des écoles et des collèges de la ville. Ceux-ci sont les principaux utilisateurs de la salle Louis Feuillade. Le cinéma est en effet un support pédagogique unique dont l'aspect ludique renforce la valeur éducative. La programmation mêle des films grand public à des films "plus difficiles". Mais les uns comme les autres constituent des outils de réflexion et d'acquisition des connaissances qui peuvent utilement compléter le travail des enseignants.

Une salle ouverte sur la ville

Au-delà du public scolaire la salle Louis Feuillade est ouverte à d'autres utilisateurs qui souhaitent organiser une projection : associations, centres de loisirs... C'est ainsi que cet été l'association Défi a organisé des séances de cinéma pour les jeunes du centre de loisirs.
Outil culturel pour l'ensemble des Montpelliérains, la salle a accueilli également des séances du festival du cinéma méditerranéen et du festival du film d'animation de Baillargues.
Enfin la salle Louis Feuillade fonctionne en harmonie avec le théâtre Jean Vilar. Luc Braemer assure d'ailleurs la direction des deux structures. A l'occasion par exemple du spectacle de la compagnie Faux Magnifico "Arsenic et vieilles dentelles" qui a été donné au théâtre Jean Vilar en octobre, la salle Louis Feuillade a projeté le film de Franck Capella.
Avec un nombre de spectateurs en progression constante la salle Louis Feuillade est en passe de devenir un des lieux incontournables de la culture cinématographique de Montpellier.

La salle Louis Feuillade est située sur le Grand Mail à la Pallade,
410 avenue de Barcelone - Tél. : 04 67 03 09 27
Adresse postale : 155, rue de Bologne - BP 7259 - 34184 Montpellier Cedex 4



Théâtre Iséion : un lieu exceptionnel pour la jeune danse

Le théâtre Iséion est né en 1980, par la volonté d'un groupe d'artistes, danseurs pour le plupart, qui avaient besoin d'un lieu de travail et d'un lieu de représentation, pour diffuser la création chorégraphique et théâtrale des jeunes compagnies régionales. Ils se sont impliqués personnellement dans la conduite de ce projet, allant jusqu'à manier la truelle pour aménager ce qui n'était au départ qu'un entrepôt vide. Vingt ans de travail en ont fait un lieu beau, fonctionnel, vivant, véritable creuset et point de convergence de la jeune danse régionale. Le théâtre a connu en fin de saison dernière des problèmes financiers qui ont menacé son existence. Aujourd'hui, fort du soutien de la municipalité de Montpellier qui a voté une subvention exceptionnelle de 300 000F au budget supplémentaire 99, et de nombreux particuliers, il peut repartir sur de nouvelles bases. L'école de danse a repris son emploi du temps, pour les adultes, les adolescents et les enfants de tous niveaux.



Sylvie Deluz

ECOLE, LIEU DE
CRÉATION,
DE DIFFUSION ET LIEU
DE RÉSIDENCE POUR
LES JEUNES CRÉATEURS,
LE THÉÂTRE ISÉION,
CRÉÉ ET ANIMÉ PAR
MARC ET SYLVIE DELUZ,
PREND UN NOUVEL ÉLAN

Le centre de formation prépare, les candidats dès 16 ans à l'examen d'aptitude technique et au diplôme d'Etat de professeur de danse, en option classique, jazz et contemporain.
Et pour le public montpelliérain, annonce Sylvie Deluz, la saison sera riche en émotions et en surprises avec des spectacles de compagnies invitées et ceux des compagnies qu'elle accueille en résidence : l'Agence multi-arts Muller, la Compagnie de danse IO, la Compagnie de théâtre Nocturne, l'Association de vidéo et son Project : "Nous annonçons l'an dernier une énergie nouvelle. Elle s'est manifestée au-delà de ce que nous imaginions, par l'imprévu dans le théâtre de visages intrépides, souvent très jeunes, et assoiffés de se jeter tous ensemble dans la création, mais à leur idée... Le public a aimé ce bouillonnement et s'est laissé conduire de surprise en surprise, au fil des Cabarets, des concerts, des soirées courts métrages du festival off, vers ce que nous souhaitons : une connivence, légère et généreuse, entre ceux qui créent et ceux qui viennent voir. Le lieu lui-même se remet à peine de cette vaste turbulence mais n'attend qu'une chose : s'y replonger. Laissons donc circuler pour la saison qui s'ouvre, ce courant d'air, invitons à une nouvelle traversée mouvementée ceux qui font confiance aux vertus du voyage et regardons, écoutons, prenons plaisir."

SOIREE CABARET

Club Muller
Soirée science fiction
Exploration de la science-fiction (l'intelligence artificielle, la téléportation...). Une aventure humaine ou les acteurs sont pris au piège d'un futur décadent. Les spectateurs se laissent guider tout au long de la soirée par les lumières, le décor et les artistes. Ils sont pris par la magie.



10 - 11 décembre - Théâtre Iséion

Théâtre Iséion
18, rue Fiquet
Tél. 04 67 58 38 15

Cinéma méditerranéen : le palmarès

Le 21e festival international du cinéma de Montpellier s'est achevé le dimanche 7 novembre avec 117 longs métrages, 48 courts métrages et 86 074 entrées en succès de cette manifestation est une fois de plus incontestable. Au palmarès de cette édition :
• Antigone d'Or et Prix Méditerranée-Le Monde : "Les Portes fermées" d'Ataf Hetata (Egypte 1998)
• Prix du public Midi-Libre : "Autour de Yana" de Arik Kaplun (Israël 1999)
• Grand prix du court métrage de la Ville de Montpellier : "Business funéraire" de Gjergj Xhuvani (Albanie)
• Prix Canal + : "Paradis artificiels", d'Achero Manas (Espagne, 1998)
• Prix cinécourts : "Le Café de la plage" de Mohamed Ulad-Mohand (France / Maroc, 1998)
• Prix du public GTC-Titra Film : "Premier Noël" de Kamel Cherif (France / Tunisie)
• Les coups de pouce du Cine banc d'essai : "Autour de Yana" de Arik Kaplun (Israël 1999) ; "Hors du monde" de Giuseppe Piccioni (Italie 1999) ; "Radio Freccia" de Luciano Ligabue (Italie 1998) ; "Baisers et embrasades" de Paolo Virzi (Italie 1998)
• Les bourses d'aide au développement : "La fille du joueur Lina" de Danièle Arbid (Liban / France) ; "Le cheval de vent" de Daoud Aoulas-Syad (Maroc).

Tajine ouvre-toi

Par la compagnie Tintamarre et Boudeficelle : un spectacle de marionnettes pour les petits à partir de 2 ans. Le 24 décembre au théâtre du Griffy.

Que ... Cir ... Que

Un chapiteau blanc, rond et modeste avec un mât qui centre l'action. Ce qui apparaît encombrant devient partenaire du jeu. Trois personnages, trois entrées débouchent sur une scène ronde et lumineuse. L'acquisition des techniques du cirque, de la danse et du théâtre transforme le corps des acteurs en un outil hors du commun qui est utilisé ici d'une manière tellement inhabituelle qu'il brise le statu quo du cirque conventionnel.
Programmé par le théâtre des Treize Vents
Du 14 au 23 décembre
(Lieu à préciser)

Les concerts de l'Orchestre philharmonique de Montpellier LR à l'opéra Berlioz

Beethoven, concerto No 5 "L'Empereur" ; Bartok, concerto pour un orchestre. Direction Friedemann Layer, piano, Marc André Hamelin. Vendredi 10 décembre à 20h30 ; dimanche 12 décembre à 10h45
Concert du Nouvel A : chants et danses du siècle dernier. Direction Friedemann Layer. Samedi 1e janvier 12 heures.

Vilar Pass

La carte Vilar Pass coûte 100F. Réservée aux moins de 26 ans, elle donne accès à 4 spectacles de la saison 1999 - 2000 (hors concerts et Théâtre des Treize Vents hors les murs). Elle est valable pour une ou deux personnes en fonction des places disponibles.

Exposition-jeu

"L'homme sans tête auquel il manque le corps"
Tous les ans, en période de fêtes, la ville de Montpellier propose au Carré de l'Anne une exposition destinée plus particulièrement au jeune public.
Cette année, carte blanche a été donnée à Boite Noire, une association reconnue pour son action en faveur de l'art contemporain.
Cette association a imaginé un ensemble d'attractions conçues à partir de procédés optiques. Le jeune public pourra déambuler dans une ambiance de fête foraine et accéder aux attractions présentées dans 5 baraques. Chaque baraque sera pourvue d'un jeu de miroirs et de dispositifs optiques et sonores, et tout spectateur pourra devenir acteur de sa propre métamorphose.
Du 18 décembre au 13 février au Carré Ste Anne.

Noche Flamenca



Eva La Yerba Buena © Jean de Sautel

Exposition photo : Montpellier m'a/muse

Dernière ce titre malicieux se cache toute la relation de Roland Laboye avec la ville et ses habitants. Par le double flux de sa direction artistique, allée à son travail de prises de vue, il porte un regard enjoué sur les rencontres et croisements urbains.
Du 9 décembre au 5 février à la Galerie Photo.

Budget 2000

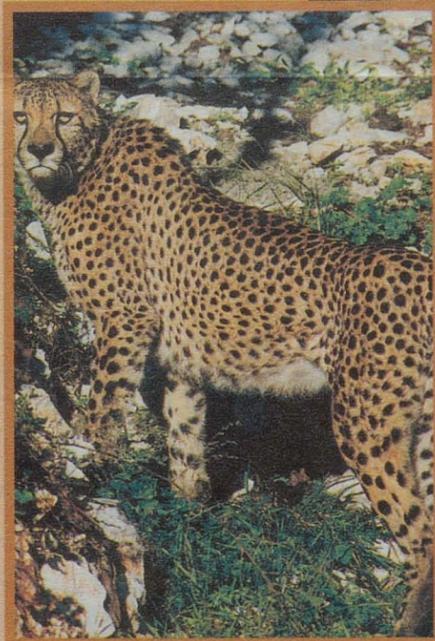
437 millions d'investissement pour développer la ville et équiper les quartiers



Gymnase Bougnol : gros travaux dans les équipements sportifs



Port Marianne : poursuite des acquisitions foncières et réalisation du planétarium à l'Odysseum.

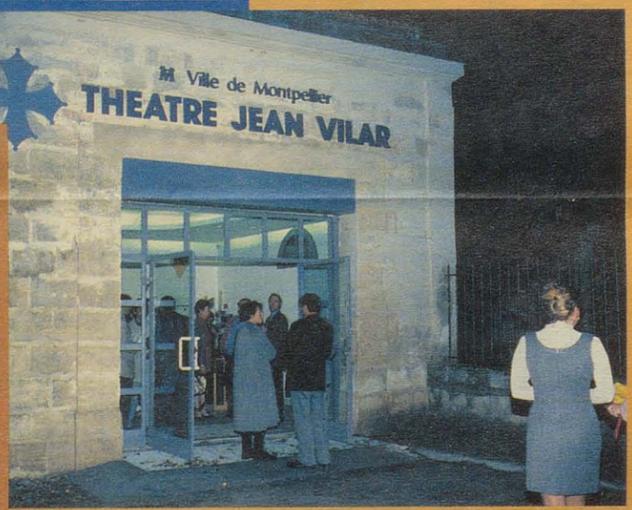


Bientôt au zoo, des lions, des ours, des rhinocéros...

Médiathèque Federico Garcia Lorca



Achèvement de la Bibliothèque Municipale à vocation Régionale : 57,5 MF



Gros travaux dans les équipements culturels de quartier.



2ème tranche de travaux à l'école Condorcet.

Des équipements structurants au service de la population

- Achèvement des travaux et de l'équipement de la Bibliothèque municipale à vocation régionale à Antigone : 57,5 MF
- Lancement des études pour l'extension du musée Fabre : 4 MF
- Opéra-Comédie - Climatisation et aménagements internes : 3,6 MF
- Maison des relations internationales : (centre Sully) : 5,6 MF
- Réaménagement des halles Castellanes : 14,4 MF
- Halles Jacques-Coeur à Antigone : 11 MF
- Bonnier de la Mosson : 5 MF

Des équipements scolaires de qualité bien répartis dans les quartiers

- Programme de grosses réparations et de mise aux normes de sécurité : 9,2 MF
- Aménagement pour l'accueil des enfants à partir de deux ans : 1 MF
- Groupe scolaire Curie / Daudet : 1 MF
- Groupe scolaire Condorcet - réhabilitation 2e tranche : 1 MF
- Ecole Louis Blanc : 1,4 MF
- Maternelle Anne-Frank (Aiguerelles) : 3,3 MF
- Maternelle Pablo-Neruda (Barcelone) : 1 MF
- Maternelle Virginia-Woolf (Bari) : 1 MF
- Ecole Pasteur : 0,6 MF
- Ecole Julie Daubie (les Cévennes) : 0,6 MF

Des maisons pour tous, lieux de la solidarité :

- Maison pour tous Paul-Emile-Victor - 2e tranche : 3 MF
- Maison de quartier Frédéric Chopin : 3,5 MF

Crèches et haltes-garderies

- Rénovation et mise aux normes de sécurité : 2,3 MF

Des équipements culturels dans les quartiers

- Médiathèque Garcia Lorca - 2e tranche : 11,7 MF
- Bâtiments culturels divers, médiathèque Fellini, J.J. Rousseau, bibliothèque Sartre, Carré Saint-Anne, Théâtre Jean Vilar etc. : 1,5 MF

Des équipements sportifs pour tous

- Terrains de sports Astruc, Giambrone, Jeu de Mail, Granier, Jean Véga, Paul Valéry, Foot Tritons, plateau sportif Croix d'Argent etc. : 0,45 MF
- Gymnases Alain-Colas, Louis-Nègre, Roger-Couderc, Ferrari, palais des sports René Bougnol : 6 MF
- Piscines La Rauze et la Pompignane : 1,1 MF
- Boulodromes Clapas, Reynes, Antonin Perrier : 1,1 MF
- Parcours sportifs 0,15 MF
- Skateboard Grammont, Paillade, Centre ville : 0,67 MF

Développement urbain

- Acquisitions foncières et aménagement hydraulique de la Lironde : 3 MF
- Parc Marianne - Acquisitions foncières : 2 MF
- Port Marianne - Poursuite des acquisitions foncières : 8 MF
- Planétarium Odysseum - Port Marianne : 16 MF
- Aménagement hydraulique du Nègue Cats : 12 MF
- Ilot Arquebuse : poursuite du réaménagement, - Acquisitions foncières : 1,5 MF
- Aménagement des berges du Lez : 4,6 MF

Créer ou restructurer les réseaux et infrastructures

- Aménagement de la rue Becquerel, d'Albert-Einstein à Lépine : 3 MF
- Avenue du Pont Juvénal - Mise à double sens et aménagement de la place Faulquier : 3 MF
- Les réseaux d'assainissement pluvial : 12,9 MF

Des logements sociaux intégrés à la ville

- Construction ou rénovation : 13 MF
- Prise en charge par la ville des espaces extérieurs des résidences ACM : 4,5 MF

Un cadre de vie agréable

- Poursuite du programme de pistes cyclables : 4 MF
- Remise en état des voiries et trottoirs, Vieille Poste, route de Mende, Montels L'Eglise, Saint-Guilhem, Paul Brousse, Diacon, Boutonnet, Caizergues, Allée du professeur Aimes : 37 MF
- Des carrefours sûrs (Guilhem de Poitiers / Baléares) : 0,5 MF
- Liaison du Grand Mail à la Paillade avec la station de tramway Mosson : 1,5 MF
- Un éclairage public de qualité, rue Mas de Nouguier, Henri René, Faubourg Boutonnet, Buffon, Peyrou, parking de Montmaur : 10 MF
- Des parcs et des squares ouverts à tous, parcs Clémenceau, Malbosq, Mas de Bagnères, Costebelle, Tastavin, Carrière, squares de la Providence, F. Dezeuze, terrains Mas de Neuville, Rue Ajaccio / Sicile : 8,5 MF
- Le zoo de Lunaret s'enrichit de nouveaux animaux pour le plaisir de tous : 11,6 MF

Montpellier au quotidien

Decembre 1999 / N°234

10 réunions de concertation 5000 personnes présentes 1000 questions posées

Des réunions de concertation ont été organisées du 22 septembre au 22 octobre dans chaque canton de Montpellier : 10 réunions auxquelles se sont rendues à chaque fois quelque 500 personnes soit au total près de 5000 Montpelliérains. Entouré des élus du conseil municipal et des responsables des services municipaux, le député-maire a pu répondre aux interrogations des citoyens : questions générales touchant le fonctionnement de la ville, ou questions concernant plus particulièrement leur quartier. Plus de 1000 questions ont été posées, de la simple bordure de trottoirs aux plus grands projets de l'agglomération.

Les personnes présentes ont pu également faire part de leurs souhaits en terme d'investissements pour améliorer la vie dans leur quartier. Beaucoup de ces demandes seront prises en compte dans le budget 1999 ou 2000. Toutes les personnes qui n'ont pu avoir de réponses précises le soir même de la réunion recevront une réponse écrite. Il n'est pas bien sûr possible de faire dans ces colonnes le compte-rendu exhaustif de cette concertation. Nous avons simplement repris au fil des réunions quelques uns des principaux sujets abordés.



Quelques questions générales posées dans les réunions

Sécurité

Dans le cadre de la mise en place du contrat local de sécurité, la police de proximité se renforce et 30 jeunes médiateurs vont être recrutés d'ici la fin de l'année.

La mise en place de l'ilotage par la police nationale est en cours. Des permanences de la police nationale sont organisées dans certaines maisons pour tous et dans 4 postes de police municipale. D'autre part des caméras de vidéosurveillance vont être installées dans des endroits stratégiques.

Toilettes publiques

Un appel d'offres est en cours pour une quinzaine de sanisettes qui devraient être posées dans les prochains mois.

Pistes cyclables

Désormais la ville abandonne la création de bandes cyclables signalées simplement par de la peinture au sol, trop dangereuses, pour favoriser les pistes cyclables bien protégées de la circulation automobile.

Ramassage des ordures

La collecte des ordures ménagères se fait actuellement tous les jours y compris le samedi ce qui est déjà exceptionnel. Il n'est pas possible, comme le souhaitait une habitante du quartier Boutonnet de passer à deux ramassages par jour car cela entraînerait des coûts trop importants pour la collectivité.

Que devient le produit du tri sélectif ?

Chaque produit est recyclé dans différents sites en France. Pour information il est signalé qu'il est possible de visiter l'usine Démeter.

Droits de péage autoroute

En accompagnement de la réalisation de l'échangeur Montpellier-ouest (Rondelet), la ville a racheté les droits de péage à ASF sur la section Montpellier-ouest / Montpellier sud (Près d'Arènes). Cette section correspond à la partie urbaine de l'autoroute permettant de détourner par le sud les flux de transit traversant la commune et d'éviter ainsi la ville.

La section d'autoroute comprise entre Saint-Jean de Védas et la sortie Montpellier-Ouest est restée quant à elle payante.

Il est normal que les usagers de l'autoroute venant de Barcelone en direction de Lyon - ou réciproquement -, sans s'arrêter, s'acquittent d'un droit de péage.

Précisions sur Odysseum

Le financement est assuré à 94% assuré par des fonds privés, les 6% restant étant composés des équipements publics intégrés à l'opération : la patinoire districale, le planétarium de la ville, les aménagements hydrauliques du Nègue Cats et les travaux de voies et réseaux primaires de la ZAC Port Marianne - Portes de la Méditerranée. Une exposition permanente sera installée dès janvier 2000 au rez de chaussée de l'Opéra-Comédie.

Tags

La ville consacre environ 4 millions par an pour l'enlèvement des tags. Pour tenter d'enrayer ce phénomène elle envisage d'ouvrir un

concours et "de donner" des murs de gymnase aux véritables artistes, en espérant que leurs oeuvres seront respectées.

Logement social

L'effort public en matière de construction sociale est très important : il est passé de 300 logements construits en 1996, à 900 cette année.

La commission d'attribution des logements fonctionne en parfaite transparence.

Impôt foncier

La charge foncière se calcule à partir de la valeur locative qui est fixée par l'Etat selon des critères complètement dépassés. La ville et le département ne votent que les taux. Les taux votés par la ville n'ont pas augmenté depuis 4 ans, et baissent nettement en l'an 2000 : foncier bâti -3% ; foncier non bâti -3% ; taxe d'habitation -3% ; taxe professionnelle -3% ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères -4%.

PERMANENCE DES ÉLUS

Vincent Amoros
Mardi de 10h à 12h
Mairie

Louis Calmels
1^{er} et 3^e jeudi du mois
Maison pour tous Voltaire
2^e et 4^e jeudi du mois
à partir de 17h
Maison pour tous
George Sand

Hocine Cherif
Mardi 16h30 à 17h
Mairie
Tous les jeudis à partir de 17h
Maison des Rapatriés

Hélène Colas
1^{er} lundi du mois
de 15h à 17h
(sauf 1^{er} Novembre,
remplacé par le 8)
Maison pour tous
Marcel Pagnol

Françoise D'Abunto
1^{er} et 3^e vendredi du mois
Mairie annexe de la Paillade

Serge Fleurence
1^{er} et 3^e lundi du mois
de 16h à 18h
Maison pour tous
L'Escoutaire
2^e et 4^e lundi du mois
de 16 à 18h
Maison pour tous
Boris Vian

Christiane Fourteau
Mardi de 14h30 à 17h
Mairie
1^{er} lundi de chaque mois
de 14h30 à 17h
Maison pour tous
Georges Brassens

Michel Guibal
1^{er} et 3^e mercredi du mois
de 10 à 12h
Club Age d'Or,
rue des Etuves

Suzanne Henry
Le 1^{er} jeudi de chaque mois
à 17h
Maison Pour tous
Marcel Pagnol
2^e jeudi de chaque mois à 17h
Maison pour tous
Saint Exupéry

(suite page 4)

MONTPELLIER en Images



1^{ER} CANTON

19 octobre - Gymnase Gambardella

Candolle

Une étude sera lancée dans le cadre de "Montpellier au quotidien" pour implanter des conteneurs à point fixe et les dissimuler dans des abris se fondant dans le paysage.

Une opération d'amélioration de l'habitat est programmée sur le quartier : études en 2000, démarrage de l'opération en 2001.

Rue de l'Université

Elle va être réaménagée. Louis Pouget adjoint à la mairie organisera au printemps une concertation avec les commerçants du secteur et les riverains.

Stationnement dans l'Escusson

De nouvelles places de stationnement au sol vont être aménagées un peu partout selon les possibilités dans l'Escusson afin de faciliter l'accès aux commerces.

Eclairage de la cathédrale

La cathédrale est propriété de l'Etat mais en juin 2000 elle pourrait être éclairée avec la participation pour un tiers de l'état, pour un tiers du département et pour un tiers de la ville.

Câblage de l'Escusson

Une nouvelle technique, le système ADLS, va permettre de câbler l'ensemble de l'Escusson pour Internet, en l'an 2000. (Cf article page 4).

Réfection de rues

La rue de Ecoles Laiques, la rue des Aventuriers, la rue du Pila saint-Gély seront refaites en l'an 2000 dans le cadre de l'aménagement des abords du tramway.

Ancien commissariat Clémenceau

Le site a été classé "espace boisé". La Serme est en pourparler avec l'Etat pour son acquisition. Le programme d'aménagement du site n'est pas définitivement arrêté mais d'ores et déjà on peut annoncer l'ouverture d'un parc public et d'une maison de quartier. Un plateau sportif pourrait être aménagé avec l'accord de la région et du département.

4^E CANTON

vendredi 15 octobre - M

Ecole Florian

A la demande des parents d'élèves, des crédits nécessaires à la réfection du mur de l'école seront inscrits au BP 2000. Cette réfection se fera dans le cadre d'un projet pédagogique associant enfants et artistes.

Ecole Paul Bert

A la demande des parents d'élèves, la rénovation totale de l'école sera réalisée sur un ou deux exercices budgétaires en fonction du montant total de l'opération.

Insonorisation de la cantine de l'école Jules Simon

Les parents d'élèves se plaignent d'une mauvaise insonorisation des locaux. Des mesures de bruit seront faites et si elles dépassent les normes, des mesures d'insonorisation seront mises en oeuvre rapidement.

Rue Boyer

Le point casse-croûte organisé à l'Avitrelle par les Restaurants du

Coeur, service essentiel pour les plus démunis, sera éclaté sur deux ou trois sites, ce qui devrait diminuer les problèmes de sentiment d'insécurité ressentis par les riverains.

D'autre part le député-maire propose aux habitants de la rue de se regrouper en association et de préparer un momerandum à débattre en janvier prochain au cours d'une réunion qui sera organisée par Louis Calmels conseiller municipal du 4^e canton et M. Khun conseiller général, directeur départemental de la sécurité publique.

Propreté du centre commercial de la Pompignane

Des consignes sont données à la société Nicollin pour assurer un nettoyage régulier et efficace des abords. Par contre la ville ne peut pas intervenir dans un bâtiment privé. L'entretien incombe aux commerçants.



26 septembre

Fête du club Tournezy Pétanque présidée par Alain Gassenq sur le terrain aménagé par la Ville dans le quartier de Tournezy.

2^E CANTON

13 octobre - Palais des sports René Bougnol

Maison pour tous Flora Tristan et médiathèque Tolstoï

Elles seront construites en 2002. Le projet comprend le réaménagement de l'entrée du zoo ; la démolition de la patinoire ; le déplacement de l'avenue du Val de Montferrand sur le site de la patinoire afin de dégager devant le zoo un vaste espace public ; cet espace sera défini par une place centrale avec sur le pourtour, la maison pour tous, la médiathèque, un bureau de poste, un commissariat de police municipale, un kiosque à musique, un marché de plein air. Par ailleurs un parking de 500 places sera réalisé en bordure du zoo, côté palais des sports.

Groupe scolaire Vert Bois et Calmette

La réfection des restaurants scolaires des écoles Vert Bois et Calmette est prévue en l'an 2000. De plus un budget de 4,5 MF est inscrit sur le budget 2000 pour la réfection des sanitaires de toutes les écoles de la ville qui le nécessitent.

Stationnement quartier Occitanie

Les problèmes de stationnement liés à la présence d'étudiants relèvent du rectorat et non de la ville. Toutefois, la ville est prête à favoriser la création de parkings et notamment sur le terre-plein central de la route de Ganges si le rectorat le souhaite.

Rue Adhémar

L'aménagement de la rue Adhémar est prévu en l'an 2000, en même temps que l'avenue du professeur Grasset.

Nuisances sonores avenue Saint-Charles

Cette voie en cours de travaux sera réalisée avec un enrobé drainant qui aura pour effet de diminuer notablement le bruit de roulement des véhicules.

5^E CANTON

22 octobre - Salle Bori

Desserte en bus de Tournezy

La première ligne de tramway va entraîner une restructuration des itinéraires de bus, avec notamment la réalisation de la "Ronde", ligne qui fera le tour de Montpellier. Une ligne en provenance de Maurin, passant par Tournezy, pourrait également être mise en place.

Rue Gaboriau

Le projet d'ouverture de la rue à la circulation est abandonné depuis longtemps ainsi que les mises à sens unique de la route de Palavas et de l'avenue du Pont Trinquat. Pour la remise en état des

voies il faut d'abord obtenir son classement dans le domaine public ce qui ne peut se faire qu'avec l'accord unanime des propriétaires. Serge Fleurence, adjoint délégué à Montpellier au quotidien se rendra sur le terrain.

Rue des Iris

Dans le cadre de "Montpellier au Quotidien", et à la demande des riverains, une partie de la rue des Iris sera interdite au stationnement.

Géant Casino

Cette grande surface commerciale va déménager en 2003 à



26 octobre

La Résidence-Foyer Saint-Côme était en fête pour célébrer le 104^e anniversaire de Julie Grangier, entourée sur notre photo par le personnel et les résidents du foyer, ainsi que par des membres du conseil municipal parmi lesquels figuraient notamment Jacqueline Bégin, adjointe au maire, vice-présidente du CCAS, et Philippe Saurel, conseiller municipal. Le 13 novembre dernier, Julie Grangier a fait partie des premiers voyageurs qui ont testé le tramway, en avant-première, entre La Paillade et Lapeyronie.

3^E CANTON

20 octobre - Maison des Syndicats

Rue du Curat

A la demande du comité de quartier avenue Justice / Saint-Lazare, après la mise en place de bancs et la plantation d'arbres, la ville réalisera des parkings rue du Curat.

Cité Aiguelongue

Des travaux portant sur la rénovation des halls d'entrée, les VRD et la remise en état des volets vont être réalisés par l'ACM d'ici la fin de l'année.

Création d'emplois à la bibliothèque municipale à vocation régionale

Tous les emplois créés par ce nouvel équipement sont des emplois statutaires. Les recrutements se font donc par concours dont l'annonce est faite par voie de presse.

Palmiers

Les branches de palmiers de l'avenue du docteur Pezet, trop basses seront taillées.

Rue de Ferran : vitesse excessive

Les ralentisseurs n'apparaissent pas comme une solution satisfaisante. Rendez-vous sera pris avec Louis Pouget pour étudier une autre solution.

Domaine de Méric

Une réunion sera organisée par Christophe Morales pour tous les problèmes liés au domaine de Méric (sorties sanitaires...)



23 octobre

Alice Chol, présidente de l'Amicale des Anciens Instituteurs de Mascara, membre de l'Association LABAS et de l'Amicale des Rapatriés de Saïda a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains du député Gilbert Roseau, conseiller municipal et conseiller général du 6^e canton de Montpellier.



Du 26 octobre au 1^{er} novembre

Une délégation d'élus de la Ville de Montpellier conduite par le député maire Georges Frêche s'est rendue aux USA. A Louisville, ville jumelle de Montpellier, les membres de la délégation Montpelliéraine ont été reçus par le maire David Armstrong. Ils ont participé à une réunion de travail avec M. Shumaker, Président de l'Université, ainsi qu'avec tous les doyens et les directeurs des centres de recherche. Ils ont aussi assisté à l'inauguration de la place de Montpellier en compagnie des élèves du collège Jean Monnet conduits par leur professeur, Mme Coucoule.





Du 29 octobre au 7 novembre

Le 21^e Festival du Cinéma Méditerranéen de Montpellier a réuni plus de 86 000 spectateurs. C'est le jeune réalisateur Egyptien Atef Hetata qui a remporté le prix Antigone d'Or avec son premier long métrage, " Les portes fermées ", film auquel ont aussi été décernés le prix Méditerranée-Le Monde décerné par le jury de la critique ainsi que le prix du jeune public.



30 octobre

Vernissage du " Corum des Photographes " qui s'est déroulé du 30 octobre au 1er novembre 1999. Créée par la ville de Montpellier, cette manifestation offre chaque année à 100 photographes de la ville et du district la possibilité de voir leurs oeuvres exposées au public.



13 novembre

Inauguration de la rue Vendémiaire (Port Marianne-Richter) qui relie le rond-point Christophe Colomb à l'avenue Marie de Montpellier, permettant notamment de desservir la bibliothèque, la faculté des sciences économiques, l'ISEM, l'ENACT, ainsi que les différents immeubles d'habitation construits dans le quartier.



13 novembre

Inauguration des travaux de réfection de voirie réalisés à la demande des résidents de la cité Molière rue Jean-Baptiste-Poquelin. Cette manifestation s'est déroulée en présence de Georges Frêche, de Louis Pouget, adjoint au maire, de Christian Bouillé et d'Yvan Velay, conseillers municipaux et de résidents du quartier.



31 octobre

La Maison Pour Tous Pierre-Azéma, dans le quartier de la Pompignane, a fêté Halloween à sa façon en organisant "La nuit des contes et légendes, du vent et de la brume". Une soirée singulière, peuplée notamment de contes venus de Bretagne et de musique Celtique.



6 novembre

Inauguration des travaux de voirie réalisés dans le quartier de Figuerolles, rues Saint-Etienne, Saint-Antoine et Saint-Blaise, dans le cadre du programme de rénovation du quartier. Autour du député maire Georges Frêche, accompagné par des jeunes du quartier, on reconnaît notamment Hyppolite Balliaro, Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux Services Techniques, Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général et Yvan Velay, conseiller municipal.



13 novembre

Soirée de fête à la Maison Pour Tous George Sand avec le repas dansant organisé conjointement par le Comité de Quartier Aubes-Pompignane et par les associations de défense des locataires Les Aubes et La Pompignane.



14 novembre

Remise des prix du Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique organisé par le Cercle International pour le Renouveau de la Coiffure et de l'Esthétique (CIRCE). Autour de Francis Huguet, président du CIRCE, les vainqueurs des différents trophées et les représentants du Conseil Municipal, au nombre desquels on comptait notamment Bernard Michel, adjoint au maire délégué au développement économique et Philippe Saurel, conseiller municipal et conseiller général.



11 novembre

81^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Dépôt de gerbes par Hélène Mandroux-Colas, adjointe au maire, et Patrick Peyre, conseiller municipal délégué aux relations avec les Anciens Combattants et aux Cérémonies Militaires



10 novembre

Les directeurs des écoles de la ville ont été reçus à Grammont par Georges Frêche et par Max Levita, adjoint au maire délégué à l'Enseignement. Parmi les élus qui ont participé à cette réunion figuraient également Louis Calmels, adjoint au maire, ainsi que Philippe Saurel, Monique Pétard, Andrée Weill et Michel Lafon, conseillers municipaux.

15 novembre

La "Semaine Ecossoise à Montpellier" a eu lieu du 15 au 20 novembre derniers au Pavillon de l'Hôtel de Ville. L'inauguration réunissait notamment Vivian Rossi, Président de l'Association France-Ecosse, Ian Davis, Consul Général de Grande-Bretagne et Patrick Peyre, conseiller municipal délégué aux relations avec la communauté Ecossoise.



15 novembre

Inauguration de la 10^e Quinzaine des Tiers Mondes qui s'est déroulée du 13 au 27 novembre derniers. Sur notre photo : Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales, Guy Guyot, Président de la Maison des Tiers-Mondes et Monique Pétard, conseillère municipale et conseillère générale.



12 novembre

Soirée châtaignes à la Maison Pour Tous Marcel Pagnol



17 novembre

La Ville de Montpellier, solidaire des communes sinistrées lors de inondations des 12 et 13 novembre derniers, a mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault, un camion et deux laveuses ainsi qu'une dizaine d'agents municipaux qui sont notamment intervenus dans les communes d'Olonzac, de Siran, de Félines en Minervois, d'Agel, d'Aigues-Vives, de La Livinière et de Cassagnoles pour le balayage et le nettoyage des chaussées recouvertes de boue. Par ailleurs, le CCAS de Montpellier a ouvert un CCP et le Conseil Municipal a voté le 26 novembre dernier une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 000 francs pour venir en aide aux habitants sinistrés.





17 novembre

A l'occasion de l'achat de deux pièces importantes de Pierre Soulages, le Pavillon du Musée Fabre présente jusqu'au 16 janvier 2000 une sélection d'une trentaine d'oeuvres allant de 1994 à 1999 dont la plupart n'avaient jamais été exposées. Pierre Soulages, né à Rodez en 1919, a fait ses études à l'école des beaux-arts de Montpellier pendant la guerre. Acteur essentiel de la scène artistique française, il partage aujourd'hui son activité entre Sète et Paris



18 novembre

Le collège Las Cazes, dans le quartier des Cévennes, a été réhabilité et agrandi par le Conseil Général de l'Hérault. Georges Frêche a participé à l'inauguration en compagnie, notamment, de Pierre Maurel, vice-président du Conseil Général délégué à l'Enseignement et à l'Education, représentant le président André Vézinhét.



19 novembre

25 000 jeunes Montpelliérains âgés de 6 à 16 ans sont concernés par le contrat Temps Libre signé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Montpellier dans le but de développer les actions et les activités collectives de loisirs et de vacances. Parmi les services et les actions qui bénéficieront de ce contrat : l'Espace Montpellier Jeunesse, Place aux Sports, les Maisons Pour Tous, le Service Enseignement, la Bibliothèque Municipale et le CCAS. Cette signature s'est déroulée en présence de Georges Frêche et de Tahar Belmoune, Directeur de l'Action Sociale de la Caisse des Allocations Familiales, entourés par Christian Castella, Directeur de la CAF de Montpellier, Marc Amouroux, Président du Conseil d'Administration de la CAF de Montpellier, Christiane Fourteau, adjointe au maire et Mme Molinié-Castan, membre du Conseil d'Administration de la CAF.



20 novembre

Inauguration de la première tranche des travaux de voirie de la "Zone 30" du quartier Cité Mion en présence de Georges Frêche, des élus du Conseil Municipal et de nombreux résidents du quartier. Les travaux réalisés - mise en place d'un ralentisseur, marquage au sol, signalisation... - consistent à améliorer la sécurité grâce à l'aménagement d'une zone où la circulation est limitée à 30 km/h.



20 et 21 novembre

L'Orchestre Philharmonique de Montpellier-L.R., promu Orchestre National par Catherine Trautmann, Ministre de la Culture et de la Communication, avait décidé de fêter son 20^e anniversaire en proposant deux jours de rencontres et de concerts à son public. Venu nombreux, celui-ci a pu assister à un véritable "festival". A l'affiche aux côtés des musiciens de l'orchestre et de son chef Friedemann Layer : Juliette, Fazil Say, Pierre Amoyal, François-René Duchâble, Enrique Diemecke, Alexandre Paley, Michèle Lagrange, Hildegard Behrens...



Daniel Constantin, Préfet de Région, Préfet de l'Hérault, Georges Frêche, et René Koering, Directeur de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R. lors de la signature de la convention élevant l'orchestre au rang d'Orchestre National.

Henri Maier, Directeur des Opéras de Montpellier, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de René Koering



Maison pour tous Voltaire

Ligne haute tension traversant la Pompignane

EDF a déjà programmé la modernisation de ses réseaux dans ce secteur et envisage l'entierement des lignes haute tension sur l'Est de la ville.

Bruit des avions

Le survol de la Pompignane par les avions ne se produit que pour les phases d'atterrissage lors de vents de sud-est dominants. Cela ne concerne qu'un tiers des atterrissages effectués sur l'aéroport Montpellier-Méditerranée. L'action du maire reste limitée dans ce domaine à des interventions auprès du ministre des transports. L'intégration de l'aéroport dans le périmètre de la future communauté d'agglomération permettra aux collectivités de mieux se faire entendre par l'administration de l'aéroport et la direction générale de l'aviation civile.

Stationnement des personnes handicapées

Les associations de handicapés n'ont pas souhaité la gratuité du station-

nement pour des raisons d'égalité de personnes. Elles demandent toutefois que l'accessibilité des horaires soit revue et que les places réservées aux handicapés soient respectées. Cela sera mis à l'étude.

Assainissement rue des Parfums

Les travaux seront inscrits au BP 2000

Etroitesse des trottoirs de la rue du Cimetière Protestant

Un rendez-vous est pris avec Serge Fleurence adjoint délégué à la commission Montpellier au quotidien pour étudier le problème.

Hôtel de police

Les travaux de l'hôtel de police dans le quartier des Consuls de Mer pourront commencer dès 2000, une fois les lieux libérés par la CRS 56 qui emménagera dans ses nouveaux locaux courant décembre 1999. Fin des travaux prévue fin 2001, début 2002.

is Vian

Odysseum. Il devrait rester sur place une supérette d'environ 2500m² et quelques commerces de proximité.

Avenue du Pont Trinquat : vitesses excessives des véhicules

Il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs sur cet axe interquartiers sur lequel circulent des bus et des ambulances. Les contrôles de police seront renforcés sur cet axe.

Autoroute A9 et TGV

Ce sont deux projets conduits par l'Etat. Le doublement de l'actuelle autoroute A9 au sud de Montpellier, sur la commune de Lattes, entraînera la

transformation de l'autoroute actuelle en voie de desserte locale (diminution du trafic estimée 30%). La ligne de TGV est prévue à l'horizon de 2010.

Accès de la route de Palavas sur l'avenue Albert Dubout

Cet accès est dangereux mais très important : il n'est donc pas question de le supprimer. Par contre les services techniques étudieront l'installation de grilles de protection pour les piétons.

Réfection de la rue Métairie de Saisyset.

Les travaux d'aménagement seront

6^E CANTON

6 octobre - salle Rosecchi

Ecole Ronsard

Les services de la ville viendront vérifier la conformité du chantier situé en face de l'école, et un agent assurera la sécurité des sorties d'école pendant la durée des travaux.

A la demande des parents d'élèves un préau sera construit dans la cour.

Ecole Garibaldi

Les parents d'élèves demandent la pose de barrières pour isoler l'école de l'entrée du parking ainsi que le nettoyage du terrain de sport de l'école. Cela sera étudié par Serge Fleurence et pris en charge par la commission Montpellier au quotidien. La réfection complète de la cour de récréation n'est pas programmée mais des réparations sommaires pourront être réalisées dans le cadre de Montpellier au quotidien.

Ecole Georges Siméon

Le trottoir devant l'école sera re-

fait à la demande des parents d'élèves. D'autre part des écrans vont être posés à titre de test devant les surfaces vitrées pour éviter une température trop élevée dans les classes. Si le procédé est efficace, il sera généralisé.

Classement de rues

Jacques-Louis-David et rue Saint-Jacques
La ville est d'accord pour classer ces rues dans le domaine public communal, mais pour la rue J.L. David uniquement la partie sur laquelle un accord unanime des propriétaires est acquis.
Gallieni
Une étude est en cours pour le classement de cette rue.

Nouvelle école au Mas de Bagnières

Elle est programmée. Les études seront financées en l'an 2000, pour des travaux des travaux en 2001, et une ouverture à la rentrée scolaire en septembre 2001.

Siège du Rugby club

Avant d'agrandir le local, il faut mettre le bâtiment en conformité avec les normes de sécurité. Un escalier et un accès à l'étage seront réalisés à cet effet en l'an 2000.

Réfection du parking situé devant le rugby club

Ce problème sera étudié en liaison avec le conseil général.

Plateau sportif rue de l'Arnel

La réfection du plateau sportif, souhaitée par le comité de quartier Croix d'Argent, est mise à l'étude pour le BP 2000.

Mur antibruit

Le comité de quartier Croix d'Argent demande la réalisation d'un mur antibruit au bout de la rue des Horaces, avenue du Colonel Pavelet. Cette demande est à l'étude en liaison avec Serge Fleurence.

7^E CANTON

24 septembre
Gymnase Jouanique

Avenue Paul Valéry

L'avenue Paul Valéry est un axe de circulation dense. La diminution de la circulation sur cet axe ne peut être réglée que dans le cadre d'un plan de circulation générale : le tramway, les parkings d'échange, le développement des pistes cyclables en site propre...

Carrefours

Le carrefour Ravas / Rimbaud a bénéficié de crédits au budget supplémentaire 99. Les travaux du carrefour Rimbaud / Carriue se terminent.

Las Rébès

Pour expliquer l'opération d'acquisition de logements de cette résidence par l'ACM, un local d'information est ouvert tous les jours de 9h à 12h. Intérêt de l'opération pour les habitants : 70% des loyers en diminution, maintien du niveau des loyers pour les 30% restant avec possibilité de bénéficier de l'APL.

Bancs

Afin de remplacer les bancs qui ont été enlevés autour du stade Astruc, un rendez-vous est pris avec Montpellier au Quotidien pour trouver une nouvelle implantation.

Collège Las Cazes

Les locaux désaffectés du collège Las Cazes seront démolis afin d'éviter les squatts. Le terrain pourrait être utilisé pour aménager un square. Par ailleurs le gymnase Louis Nègre sera réhabilité.

Echanges culturels

Pour répondre à la demande de l'association ACLE, des échanges culturels ciblés pourraient être organisés tels que Heidelberg et l'école Goethe, Tibériade et les écoles Anne Frank et Spinoza, Barcelone et les écoles Cervantes et Picasso.

Hauts d'Argency

A la demande des habitants de la résidence, la ville procédera à la numérotation des rues des Hibiscus et des Bougainvillés. Le problème de raccordement des eaux usées dans le chemin de Bugarel sera examiné dans les prochaines semaines.

Impasse André Mourgues

La ville effectuera la remise en état de l'impasse.

PERMANENCE DES ÉLUS

(suite)

Josette Claverie-Noyer
Mercredi de 17h30 à 20h
Maison pour tous
L'Escoutaire
Jeudi 17h30 à 20h
Maison pour tous
Jean-Pierre Caillens
Un vendredi sur deux,
dans le cadre de l'Opah
Rue de la Méditerranée

Michel Lafon
1^{er} mardi du mois de 18h à 19h
Maison pour tous
Fanfonne Guillierme

Max Léviata
Mercredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Eric Macia
Mardi à partir de 14h
Mairie

Viviane Mirabello
Tous les lundis de 16h à 18h
Maison pour tous Voltaire
Tous les jeudis de 14h à 17h30
Maison des Rapatriés

Daniel Parent
Tous les mercredis
à partir de 17h
Maison pour tous
Léo Lagrange

Monique Pétard
2^e jeudi du mois de 17h à 19h
Maison pour tous
André Chamson
2^e vendredi du mois
de 17h à 19h
Maison pour tous Marie Curie
Mercredi de 14h à 17h
Mairie

Louis Pouget
1^{er} jeudi du mois
de 18h à 18h30
Maison pour tous
André Chamson

Paul Prunier
Vendredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Philippe Saurel
Mardi de 13h30 à 16h
Maison pour tous
Albert Dubout

Michel Soulas
1^{er} et 3^e mardi du mois
à partir de 17h
Adra, 19, place du
Nombre d'Or

Andrée Weill
Tous les mercredis
et les jeudis de 14h30 à 18h
Mairie
Mardi de 16h à 18h
Maison pour tous L'Escoutaire

Colette Zannettacci
Tous les mercredis
de 14h à 18h
Mairie



8^E CANTON

1^{er} octobre - Maison pour tous Marcel Pagnol

Petit bois de la Colline
Les travaux seront terminés en janvier.

Boulodrome Paul Valéry
Les travaux seront terminés en décembre et inaugurés en janvier.

Parc de Bagatelle
La dernière tranche du parc sera faite à la fin du 1^{er} semestre.

Rue Dezeuze
Un trottoir sera réalisé en deux tranches : 0,75 M au budget 2000; 0,75 F au budget 2001.

Rue du Château Bon
La sortie de cette rue sur la route de Lavérune est dangereuse. On peut envisager de poser une signalisation, voire de faire un rond-point avec des

feux tricolores. 500 000F sont prévus au budget 2000 pour aménager l'entrée de la rue.

Rue de la Figairasse
Les travaux nécessaires pour éviter l'inondation de la rue seront effectués dans le cadre du budget 2000.

Classement de rues
• Toutes les voies de L'ACM seront classées en 2000.

• Le classement de la rue Maryse Bastié dans le domaine public sera fait en 2000 si l'ensemble des propriétaires est d'accord.

• La moitié de la rue des Violettes qui a reçu l'accord des propriétaires sera classée avant la fin de l'année 99.

• La rue de la Cadoule ne peut être classée en raison d'un problème juridique.

Collines d'Estanove
D'importants travaux sont nécessaires pour éviter les inondations aux Collines d'Estanove. Une première somme de 300 000 francs est prévue au budget 2000, le gros des travaux sera réalisé en 2001 / 2002.

Rue des Jonquilles
Le goudronnage de la rue sera fait en l'an 2000. Des travaux seront réalisés également pour interdire le stationnement devant l'école;

Trottoirs rue de Foncouverte
Pour répondre à la demande des habitants des crédits seront inscrits au budget 2000 pour faire en premier lieu les travaux d'assainissement. La réalisation des trottoirs suivra en 2001.

Rue Châteaubriand
Le classement de cette rue dans le domaine public a été effectué en 1995 à la demande des riverains. Elle ne peut donc pas être fermée à la circulation. Par contre pour diminuer la circulation Serge Fleurence étudiera la pose d'un sens unique.

Route de Lavérune
Le trafic sur la route de Lavérune a augmenté. Louis Pouget va étudier la construction d'un mur antibruit.

Rue Pierre Causse
Réalisation d'un trottoir sur toute la longueur de la rue en deux tranches : 2000 et 2001.

9^E CANTON

22 septembre - Maison pour tous Georges Brassens.

En présence d'André Vézinhét, président du conseil général et de M. Amstrong, maire de Louisville, ville jumelle de Montpellier

Commissariat
En octobre, le commissariat s'installe dans des locaux deux fois plus grands sur le Grand Mail et double ses effectifs : 72 policiers au lieu de 35.

Logements ACM
576 logements sont réhabilités ou seront terminés à Pâques 2000 ; 400 logements supplémentaires seront réhabilités entre Pâques 2000 et fin 2001.

44 logements neufs livrés à Puech de Massane en novembre 2000. Prise en charge par la ville des espaces extérieurs appartenant à l'ACM, trop lourds à gérer : 5 millions au budget 2000 de la ville. En projet : démolition et reconstruction de l'îlot de Mars.

Programmé en 2000 : réhabilitation du Gènes.
Travaux d'entretien des logements ACM à la Paillade pour 2000 : 8 millions (hors réhabilitation).

Malbosc
Parc : fin de la première tranche de plantations dans deux ans
Travaux de voirie : été 2000
Commercialisation : septembre 2000

Sécurité arrêt de bus
Des voitures qui stationnent devant l'arrêt de bus du collège des Garrigues posent un problème de sécurité. Une solution pour les empêcher de se garer va être recherchée.

Grand Mail
1,5 millions sont prévus au budget primitif 2000 pour continuer l'aménagement du Grand Mail.

Trottoirs rue de Bari
Cette rue sera refaite.

La Carriéra
Les escaliers de la résidence de l'ACM seront sécurisés en 2000. Le gestionnaire rappelle qu'il effectue deux interventions de nettoyage par semaine sur les parties communes de cette résidence.

Bruit
Le problème de bruit sur le Grand Mail sera en partie résolu par la démolition du Font del Rey : cela atténuera l'effet de résonance.

Salle de sport des Gènes
Des travaux de réfection de cette salle ont été faits en 1997.

Paraboles
Les paraboles devraient disparaître quand tous les immeubles seront câblés (une étude pourrait être menée avec un opérateur) ou disposeront d'une antenne collective.

Demande de créneaux au stade Jean Bouin.
Les demandes se font par courrier en mai et la distribution des créneaux se fait début juillet.

10^E CANTON

29 septembre - Salle Guillaume de Nogaret

Bibliothèques pour les jeunes
150m2 seront réservés pour les jeunes à la BMVR. L'ouverture est prévue le samedi ainsi qu'une nocturne par semaine jusqu'à 22 heures.

Dénivelé rue de la Liberté / rue des Grèzes
Ce dénivelé est prévu au contrat ville / département. La ville financera 14 millions en 2002 et assurera la maîtrise d'oeuvre.

Rue Portalière des Masques
Les utilisateurs de la rue souhaitent une modification de "l'oreille". La ville fera cet aménagement.

Avenue du Père Soulas
Les pistes cyclables de l'avenue du Père Soulas seront refaites pour plus de sécurité. Elles seront bi-directionnelles et réalisées en site propre.

Parc Magnol
Pour éviter les dégradations du jardin et des jeux d'enfants, le parc Magnol sera clôturé.

Cité Astruc
Une association de jeunes résidents souhaite un encadrement pour les jeunes. Le problème sera étudié dans le cadre du contrat Ville, et le service des sports proposera des créneaux d'utilisation des équipements sportifs.

Malbosc
L'association CEVEN fait part de ses interrogations au sujet du nouveau quartier de Malbosc. Raymond Dugrand premier adjoint délégué à l'urbanisme apporte des précisions sur ce projet en rappelant que toutes ces questions avaient été traitées dans le cadre de la commission extra-municipale d'urbanisme à laquelle l'association participe.